VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1935 — NUMERO 20

Adresser toute correspondance à "LA LIBERTÉ" [...] ABONNEMENTS: [...] $2.00 [...] $2.50 [...] $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

M. KING PARLE AUX MANITOBAINS

En inaugurant à Brandon sa campagne éectorale dans l'Ouest, il revendique pour son parti une part de mérite de la Commission du Blé.

BRANDON, Man. — M. King a inauguré jeudi soir sa campagne électorale dans l'Ouest du Canada. Il suit de quelques jours le premier ministre, M. Bennett. Il a déclaré que tous les partis avaient le désir de travailler pour le progrès de l'Ouest canadien et que les conservateurs ne devaient recevoir aucun crédit particulier pour la création du bureau du blé.

La Commission du Blé

"Le bill a été approuvé à l'unanimité de la Chambre des Communes", a dit M. King. "Le bill original, présenté par M. Bennett, ne contenait aucune disposition touchant un prix minimum, mais le bill qu'approuva la Chambre des Communes pourvoyait à la fixation d'un prix minimum. Cette disposition fut introduite à l'instance des membres libéraux du comité auquel le bill fut référé."

Depuis des mois et des semaines, avant l'introduction du bill, les députés libéraux étudiaient et discutaient entre eux la question du blé et quand le bill fit son apparition en Chambre, ils n'en étaient pas satisfaits. Ils voulaient aussi savoir tout ce qui avait été déjà fait, car le gouvernement gardait le silence sur tout ce qui concernait le blé.

Les libéraux et la loi sur le blé

"J'allai trouver M. Bennett, dit M. King, et lui dis que la seule façon de faire adopter une loi à ce sujet était de la soumettre à un comité spécial. Je lui dis que tous les partis étaient désireux de venir en aide à l'ouest du Canada et je proposai la formation du comité en question. Le comité élabora un nouveau projet de loi qui reçut l'appui de tous les députés libéraux.

"Ce n'est pas là une loi dont seul le gouvernement puisse se vanter, mais une législature conçue par la collaboration de tous les éléments du parlement, qui étaient désireux de venir en aide à l'Ouest canadien.

M. King explique que cette loi n'est pas une législation définitive. C'est une loi d'urgence, adoptée pour répondre à des circonstances exceptionnelles.

Une politique de vente

Quand un gouvernement libéral sera à la tête du pays et appliquera une saine politique commerciale, la dépression actuelle disparaîtra graduellement et les producteurs pourront ensuite voir eux-mêmes à l'écoulement de leurs produits sans avoir recours pour cela à l'aide du gouvernement.

"Ce dont le pays a besoin actuellement, en ce qui concerne le blé, dit M. King, c'est une politiquè de vente. Nous sommes d'avis que le blé canadien a été tenu loin des marchés mondiaux justement au moment où il aurait dû être mis sur le marché. L'Argentine et l'Australie ont réussi à vendre leur blé, tout en assurant un profit raisonnable à leurs producteurs. Le Canada aurait dû pouvoir faire la même chose.

"Si on avait fait cela, au lieu d'avoir aujourd'hui une quantité énorme de blé dans les élévateurs, à l'époque où une nouvelle récolte s'annonce, ce blé aurait été vendu et les gens de l'Ouest s'en seraient trouvés beaucoup mieux.

La retraite à 60 ans

Parlant du projet de M. Bennett de mettre les ouvriers à leur retraite à l'âges de 60 ans, M. King a dit: "M. Bennett dit maintenant qu'il a l'intention d'empêcher de travailler tout ouvrier rendu à l'âge de 60 ans, même s'il est encore capable de travailler, mais quelle garantie M. Bennett offre-t-il qu'il mettra son projet en pratique? Il ne dit même pas si son projet sera sur une base obligatoire ou volontaire.

"En annonçant son programme, M. Bennett a dit, pour la première fois, que ses collègues étaient d'accord avec lui.

Mais il a dit cela parce que j'avais fait remarquer combien il ignorait ses collègues," dit M. King. "Mais qui sont ses collègues? La plupart de ceux qui étaient ses collègues ont reçu des situations de toute sécurité pour le reste de leur vie. Les autres sont quelques hommes nouveaux que le peuple n'a pas encore agréés et dont quelques-uns n'ont même jamais été élus à la Chambre des Communes."

Solide majorité

Une situation critique régnant dans le monde entier, a dit M. King, le gouvernement canadien, quel qu'il soit, devra avoir l'appui, durant les cinq prochaines années, d'une solide majorité, afin d'attaquer avec succès les problèmes intérieurs et extérieurs. Il ne faut pas que le peuple se laisse leurrer par des promesses, mais il doit s'efforcer de donner le pouvoir à un gouvernement fort, appuyé par un parti uni.

M. Bennett, a déclaré le chef libéral, admet, comme principe, que le chômage est maintenant permanent. Le parti libéral croit qu'il faut avoir recours à des mesures de nature permanente pour venir en aide au chômage normal, et pour ce qui concerne le chômage anormal, il devrait y avoir une commission nationale pour continuer les méthodes de secours déjà en vigueur et inaugurer une politique de travail et de salaires.

Un chèque de 4 millions

C'est le gouvernement libéral de 1921-1930 qui a résolu le problème des richesses naturelles de la province du Manitoba. Peu avant la campagne électorale de 1930, ce gouvernement a pu signer à la province du Manitoba un chèque de quatre à cinq millions de dollars. C'est la coopération des provinces et du pouvoir central qui a rendu possible cet excellent règlement.

MUSSOLINI NE PEUT PLUS RECULER

On croit même que la menace d'un conflit avec la flotte britannique ne l'arrêtera pas — Les dispositions pacifiques du négus.

GENEVE — Un porte-parole a déclaré samedi matin que pas un seul navire de guerre britannique ne sera retiré de la Méditerranée tant que le différend italo-éthiopien ne sera pas en bonne voie de règlement."

Ce personnage officiel a voulu faire allusion au rapport que le premier ministre Mussolini consent à engager des conversations avec la Grande-Bretagne au sujet de la situation en Libye dans le but de faire réduire les forces navales britanniques dans la Méditerranée.

On dit que la Grande-Bretagne, non seulement voit une menace dans l'envoi de troupes par Mussolini à la frontière de l'Egypte, mais qu'elle s'indigne aussi de la propagande italienne faite dans le but de miner en Egypte le prestige britannique.

Trop tard pour reculer

ROME — Le premier ministre Mussolini a l'intention de procéder à l'exécution de ses plans en Afrique Orientale, sans égard aux conséquences. C'est ce que l'on a compris après une conférence du dictateur italien avec le comte de Chambrun, l'ambassadeur de France. La conférence a duré deux heures.

Le comte de Chambrun a transmis au Duce un fervent plaidoyer du premier ministre de la France, M. Pierre Laval, pour que l'Italie ne gêne pas les efforts pacifiques de Genève.

On rapporte que Mussolini a fait clairement comprendre à M. de Chambrun que l'Italie est allée maintenant trop loin pour reculer, même devant la menace d'un conflit avec la flotte britannique.

L'Italie a rejeté le plan de paix proposé par la Société des Nations, mais elle est désireuse de trouver des mesures de compromis sur une base différente et ne renonce pas à une campagne militaire en Ethiopie. Ce serait le seul moyen, assure-t-on, d'éliminer le danger que représente ce pays.

Pour éviter la guerre

ADDIS-ABABA — L'empereur a ordonné à ses officiers de troupe de retraiter immédiatement si les armées italiennes avancent en territoire éthiopien. Ce geste serait destiné à manifester le désir de l'Ethiopie de régler son différend avec l'Italie par des moyens pacifiques.

Tous deux dans l'Ouest

L'hon. R.-B. Bennett, chef du parti conservateur, et l'hon. Mackenzie King, chef du parti libéral, font campagne dans l'Ouest en même temps.

Femmes candidates

Douze femmes sont actuellement candidates mais il va en surgir d'autres. Mlle Agnès Macphail est la seule femme qui soit membre du parlement. Mme George Black est candidate conservatrice dans le Yukon, tandis que les autres candidates sont dispersées dans les autres provinces du Canada. Ontario est en tête avec six.

Suit la liste des candidates nommées à date: Edmonton-ouest: Mary Crawford, C.C.F.; Vancouver-centre, Mme Edward Mahon; Northumberland, Dr Francis-L. Fish, R.; Essex-ouest, Olive-J. Whyte, C.C.F.; Grey-Bruce, Agnès-C. Macphail; Hamilton-ouest, Nora-Frances Henderson, R.; Peterborough-ouest, Dr Lorna Cotton, C.C.F.; Toronton High Park, Dr Minerva Reid, R.; Toronto Parkdale, Dr Rose Henderson, C.C.F.

Il est clair que ces dames ont un faible pour les nouveaux partis: C.C.F. et Restauration. Faut-il y voir un indice du résultat des élections?

Gravement blessé en se rendant à la messe

Hervé Michaud, 41 ans, de La Broquerie, a été gravement blessé pendant qu'il conduisait ses enfants à l'église dimanche matin. Ses chevaux se sont emballés et les roues de la voiture lui ont passé sur la figure. Il est à l'hôpital de Saint-Boniface et son état est précaire. Sa fille, Victoria, âgée de 14 ans, s'est cassé une épaule en sautant à terre. Quatre autres enfants ont également sauté sans s'infliger de blessure.

Quatre candidats dans Prince-Albert

PRINCE-ALBERT, Sask. — Un quatrième candidat est survenu vendredi dans Prince-Albert, la circonscription de M. Mackenzie King. C'est A.-R. Bédard, de Macleod, Alberta, qui a été choisi par les partisans du Crédit social. Le parti de la Restauration a renoncé à présenter un candidat.

F.-T. Graves, fermier du district, est le candidat des conservateurs et Tom Johnson, de Govan, celui des C.C.F. Bédard a fait la campagne dans le sud de l'Alberta pour les récentes élections provinciales. C'est un Canadien français de 35 ans, né à Québec et venu dans l'Alberta en 1919.

ASSOCIATION D'EDUCATION

Liste des délégués

29 septembre

Ste-Agathe, Alexandre Bernier.
St-Jean-Baptiste, Henri Laterté.
Letellier, J. A. Marion.
St-Joseph, Raymond Bernier.
Fort-Garry, Paul Dugal.
St-Norbert, J.-A. Pambrun.
La Salle, D. Frémont.
Woodridge et St-Labre, Louis Gauthier.
Vassar et South-Junction, Fernand Vian.
St-Laurent, Marc Meunier.

Missionnaires en route pour l'Indo-Chine

Les Révérends Pères Rédemptoristes, de Sainte-Anne-des-Chênes ont le bonheur de recevoir aujourd'hui onze missionnaires de leur communauté, en route pour l'Indo-Chine.

Voici les noms de ces missionnaires: RR. PP. A. Tremblay, G. Trempe, A. Boucher, La-Ph. Chénard, les RR. FF. A.-M. Mathieu, C.-E. Bolduc, C. Dubé, J.-M. Routhier, G. Gagnon, D. Paquette, M. Bélanger. Ils s'embarqueront à Vancouver, le 28 septembre, sur l'"Hikawa Maru," vapeur japonais.

REVERENDS CANDIDATS

Les membres du clergé semblent prendre plus d'intérêt que par le passé aux élections fédérales. Quinze ministres protestants sont déjà sur les rangs, et la liste n'est pas close.

Aucun prêtre catholique ne se présente.

Voici la liste des quinze ministres: Calgary-ouest, rév. H.-H. Horricks, C.C.F.; New-Westminster, rév. E.-H. Baker, C.C.F.; Yale, rév. E.-W. Mackie, C.C.F.; Winnipeg-sud-centre, rév. Stanley-M. Knowles, C.C.F.; Halifax, rév. John Furlong, R.; Pictou, rév. P.-C. Lewis, R.; Dufferin-Simcoe, rév. A.-H. Ferry, R.; Fort-William, rév. Dan McIvor, L.; Perth, rév. J. Connor, C.C.F.; Toronto-Davenport, rév. Stanley Elliott, C.C.F.; Toronto-Eglinton, rév. Ben Spence, C.C.F.; Mackenzie, rév. A.-M. Nicholson, C.C.F.; Maple Creek, rév. A.-D. Stade, C.C.F.; North-Battleford, rév. H. Hamilton, C.C.F. et Weyburn, rév. T.-C. Douglas, C.C.F.

Tous C.C.F., à l'exception de trois restaurateurs, et un libéral!

Un candidat du Crédit social contre Bennett

CALGARY — Bien que le premier ministre Aberhart ait manifesté le désir de voir M. Bennett réélu par acclamtion dans sa circonscription de Calgary, son parti n'en a pas moins décidé de lui opposer un candidat. Il a choisi Robert Reid, de Cremona, professeur de High School, qui exploite en même temps une ferme de 600 acres.

M. Bennett aura en outre comme adversaires un libéral, J.-L. Hyde, et un C.C.F., le Rév. H.-H. Horricks.

Stevens contre les "Canada Packers"

CAMPBELLTON, Nouveau-Brunswick — Le ministre fédéral de l'agriculture, M. Robert Weir, "ne fera jamais de règlement, ne fera jamais de loi sans soumettre, d'abord, ce règlement et cette loi au président des **Canada Packers** ou à Charlie Todd." C'est ce qu'a prétendu M. Stevens, chef du parti de la restauration.

"M. Bennett a annoncé qu'il vous dirait bientôt ce qu'il entend faire pour l'agriculture, a continué M. Stevens. Moi, je vous dis tout de suite ce que j'entends faire.

"Je vais enlever aux **Canada Packers** le contrôle de l'industrie du bétail vivant. Je vais fixer les prix pour les produits de la ferme, bestiaux, produits laitiers, fruits et légumes. M. Bennett, affirme que c'est inconstitutionnel. M. Bennett est un bon avocat. Nous, nous avons du sens commun. M. Bennett a fixé le prix du blé. S'il peut fixer le prix du blé, pourquoi ne pourrions-nous pas fixer le prix du bétail vivant, des produits laitiers, et des autres produits de la ferme? Je vais fixer le prix des produits de la ferme. On verra après la constitutionnalité de semblable mesure."

Nouvelles Brèves

FORK RIVER, Man. — Mme Félix Borrowski, 28 ans, femme d'un cultivateur de Fork River, a été instantanément tuée samedi soir d'une balle à la tête par une personne inconnue.

LOON LAKE, Sask. — Une fillette de trois ans et demi, Amélia Bender, a été retrouvée saine et sauve après avoir été perdue trois jours dans le bois. Pendant ce temps elle n'a mangé que des fruits sauvages.

REGINA — Une épidémie d'encephalomyélite, qui sévissait depuis deux mois parmi les chevaux de la région, a finalement été enrayée. 320 animaux ont succombé aux ravages de cette maladie qui est très rare au pays.

NOKOMIS, Sask. — Des épis de blé atteints de la rouille ont causé plusieurs empoisonnements de sang dans la région. Plusieurs cultivateurs se sont infecté les mains en les touchant.

CALGARY — L'enquête sur l'industrie du charbon dans la province d'Alberta sera probablement terminée vers la fin d'octobre, déclare sir Montagu Barlow, venu d'Angleterre pour la présider.

BALMORAL, Ecosse — On annonce officiellement que le mariage du duc de Gloucester, troisième fils du roi George V, avec lady Alice Montagu-Douglas-Scott, aura lieu dans l'abbaye de Westminster le 6 novembre prochain.

EDMONTON — La réouverture des écoles d'Edmonton, qui devait avoir lieu le 23 septembre, a été retardée d'une semaine par le bureau d'hygiène de la ville, à cause d'une épidémie de paralysie infantile.

WELLINGTON; Nouvelle-Zélande. Les méthodistes néo-zélandais ont dit au premier ministre, M. Forbes, qu'ils s'opposent à la participation de la Nouvelle-Zélande à toute guerre et que, s'il y a lieu, ils combattront la conscription.

MONTREAL — Le docteur Pierre Z. Rhéaume, président du conseil médical de l'hôpital St-Luc, est mort presque subitement à son domicile. Agé de 68 ans, il brillait aux premiers rangs des médecins-chirurgiens de Montréal.

Paris aura un centre franco-canadien

MONTREAL — Un organe de coordination de tous les groupements qui s'intéressent en France au Canada français sera créé cet hiver à Paris. Ce centre permanent et spécialisé servira de trait d'union entre des sociétés telles, par exemple, que l'Institut scientifique franco-canadien, France-Amérique et l'Alliance Française. Il n'en pourra sortir que du bien et que des relations plus étroites entre les deux pays. Le Comte Robert de Caix, qui vint l'an dernier au pays assister aux fêtes du Quatrième Centenaire, est l'un des promoteurs de ce mouvement.

M. Gabriel Rémond, président d'honneur de la Fédération des étudiants catholiques en France, prend une part active à la création de ce centre de collaboration française d'une rive à l'autre de l'Atlantique. Il terminera, à la fin du mois, un séjour de plusieurs semaines en notre pays. L'an dernier, M. Rémond faisait partie de la Mission universitaire catholique et se rendit jusqu'en Alberta et au Manitoba. Cet été, il est allé en Acadie où il a voyagé en auto, s'arrêtant dans les villages et faisant connaissance avec la population.

La hausse du prix de blé

Le volume considérable de ventes de blé canadien et la nouvelle des dommages que cause la sécheresse au blé argentin sont les deux facteurs qui ont fait bondir le prix du blé sur les places de Winnipeg, de Chicago et d'autres pays du monde. A Winnipeg, l'avance a été de trois sous le boisseau le 17 septembre, soit l'avance maximum permise en une seule journée. Pour la première fois depuis cinq mois, le prix du blé a dépassé un dollar le boisseau à Chicago.

M. BENNETT PARMI SES ELECTEURS

Il veut être connu pour toujours comme "Bennett de Calgary" — Pas de dictature — La question du blé —La retraite à 60 ans.

CALGARY — L'unanimité de la convention conservatrice a choisi M. R.-B. Bennett candidat conservateur de la circonscription de Calgary, que le premier ministre représente depuis plus de trente ans, soit comme député à l'assemblée législative d'Alberta, soit comme député aux Communes.

M. Bennett a déclaré fausse la rumeur par laquelle il aurait cherché à poser sa candidature dans une autre circonscription que celle de Calgary. Il veut être connu "pour toujours" comme "Bennett de Calgary."

Pour le Canada tout entier

"Le 14 octobre, dit-il, nous devrons voter pour le Canada tout entier, non pas pour une seule province, et les questions régionales ne devraient pas entrer en ligne de compte dans le choix des députés.

"Il y a des questions que la province peut régler. Le peuple a parlé dans la province d'Alberta; il a aujourd'hui le gouvernement qu'il a voulu. Donnons à ce gouvernement l'occasion de se faire valoir. Si le peuple, après quatre ans, n'est pas satisfait de lui, il le renversera.

"N'oubliez pas, poursuit le premier ministre, que vous, citoyens d'Alberta, ne voterez pas pour l'Alberta, que vous ne voterez pas pour le Crédit social, à la prochaine élection fédérale, mais pour chaque citoyen de chaque province du pays."

Ses électeurs

M. Bennett n'aura pas souvent l'occasion de parler aux gens de Calgary, d'ici le jour de l'élection, mais il compte qu'ils l'éliront quand même. "Je l'avoue franchement, dit-il, je n'aimerais pas être écarté par les électeurs de la ville où j'ai vécu, travaillé, peiné même. Avant d'être premier ministre, je suis député de Calgary. Je ne suis premier ministre que par l'ascension au pouvoir du parti auquel j'appartiens. Je suis député grâce à la confiance, à la fraternité et au bon vouloir des hommes et des femmes au milieu desquels j'ai vécu de si longues années."

"J'ai travaillé fort, poursuit le premier ministre, pendant les trente-sept ans que j'ai passés à Calgary. J'ai connu l'insuccès, j'ai encore mieux connu le succès. J'ai eu plus que je n'ai mérité."

Il avoue qu'il a souvent pensé à prendre sa retraite, et cela plus spécialement au début de 1935, lorsqu'une maladie du coeur le retint au lit si longtemps.

"Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, il y a des devoirs auxquels on ne peut aisément se soustraire, il y a des engagements qu'on n'oublie pas. J'ai senti que je ne pouvais pas faire faux bond à ceux de mon parti, et me voilà. C'est vous qui m'avez fait ce que je suis. Je vous dois tout. Vous pouvez tout m'ôter."

Pour Calgary

Le premier ministre passe ensuite à ce qu'il a fait pour la circonscription qu'il représente. Il parle tout d'abord de la construction de casernes, entreprise tout récemment.

"Je suis étonné, dit-il, que le chef d'un grand parti, le parti libéral, ait dit que ces travaux préparent la mise sur pied d'une force policière destinée à appuyer une dictature. La politique est tombée à un niveau bien bas, s'il faut que de grands chefs recourent à pareilles tactiques pour recueillir des votes. Ces casernes ne serviront pas à de nouveaux soldats: elles serviront à ceux que nous avons déjà."

Pas de dictature

M. Bennett se défend bien de songer à établir une dictature. "Depuis 1930, dit-il, mon cabinet n'a pas promulgué une seule loi que le parlement n'ait pas approuvée."

M. King, ajoute-t-il, cherche à créer l'impression que le gouvernement Bennett est responsable de la dépression des affaires. "Il paraît oublier qu'il y a dépression des affaires dans le monde entier. Il n'y a rien de plus universel que la crise actuelle."

Le blé

M. Bennett a dit qu'il est certain que bientôt les nations de l'univers auront besoin du blé accumulé dans les entrepôts canadiens par suite de la politique de stabilisation du gouvernement fédéral, ajoutant que le Canada n'a pas fait de pertes dans ces opérations pour stabiliser le prix du blé. M. Bennett dit que les récoltes manquées dans l'Argentine et l'Australie et la situation dans le monde justifient sa déclaration.

Sur son projet de mettre les ouvriers à leur retraite à l'âge de 60 ans, M. Bennett dit que son projet est de rendre cette retraite possible sur une base volontaire.

Pour un gouvernement de coalition

SAINT-EUSTACHE, P.Q. — L'hon. Lucien Gendron, ministre de la marine, qui a accepté la candidature dans Laval-Deux Montagnes, a déclaré à Saint-Eustache:

"Je serais en faveur d'un gouvernement national si les intérêts du pays l'exigeaient et même je céderais mon portefeuille de ministre dans un cabinet de coalition qui demanderait les esprits les plus éclairés de la nation. Remarquez bien que je vous fais cette déclaration en mon nom personnel et non en ma qualité de ministre. D'autre part, vous savez que les hon. MM. King et Lapointe sont opposés à un gouvernement national sous le prétexte que ce serait une forme de dictature."

MORT DU DIPLOMATE JULES CAMBON

Ambassadeur à Washington, à Madrid et à Berlin, il passait pour le plus habile diplomate de la Troisième République.

VEVEY, Suisse — M. Jules-Martin Cambon, ancien ambassadeur de France à Washington et à Berlin, et l'un des maîtres diplomates de France, est mort à Vevey, en Suisse.

M. Jules Cambon, frère de M. Paul Cambon, autre diplomate français, naquit à Paris en 1845. (Son frère Paul, né deux ans plus tôt, est mort en 1924). Il devenait avocat en 1866. En 1871, il était nommé auditeur à la commission provisoire chargée de remplacer le Conseil d'Etat. Attaché en 1874 à la direction générale des affaires civiles de l'Algérie, préfet de Constantine (1878), secrétaire général de la préfecture de police (1879), préfet du Nord en 1882 et préfet du Rhône en 1887, gouverneur général de l'Algérie en 1891, il devint en 1897 ambassadeur à Washington, et ce fut lui qui, l'année suivante, fut chargé par l'Espagne de négocier les préliminaires de la paix entre cette puissance et les Etats-Unis.

Au premier plan

Ce grand succès diplomatique le mit au premier plan. Il remplaça son frère (Paul) à l'ambassade de Madrid de 1902 à 1907, alors qu'il fut nommé ambassadeur à Berlin. Il y demeura pendant sept années lourdes d'événements diplomatiques, provoqués principalement par les affaires du Maroc, où il donna toute sa mesure. Les rapports qu'il adressa à son gouvernement attestent sa clairvoyance et la sagesse de ses prévisions, car il fut de ceux qui annoncèrent la Guerre. Il devint membre de l'Académie française en 1918.

Grand diplomate

Si Paul Cambon a mérité le surnom de "grand ambassadeur," Jules était couramment désigné comme "le plus habile diplomate de la Troisième République." Pendant plusieurs décades, les frères Cambon ont occupé des postes diplomatiques stratégiques. A l'époque de la guerre, Jules était à Berlin, et Paul à Londres. Tous deux ont exercé une influence considérable dans la politique européenne et même mondiale.

Au cours des dernières années de sa vie, M. Cambon a écrit de nombreux articles sur la politique extérieure. Il a publié plusieurs volumes aussi, entre autres, le *Diplomate*, dans la collection *Les caractères de ce temps*, qui est une sorte de manuel, délicieux à lire, des aspirants à la diplomatie.

ECHOS D'EUROPE

Le cabinet espagnol démissionne

Un million de réfugiés sans ressources

Gibraltar se prépare

Jacob est remis aux autorités suisses

La France et le commerce mondial

Qui dira le nouveau Reichsfuhrer?

José Maria de Heredia

Les missions souffriraient de la guerre

La Somalie française est mise en état de défense

Pour que les banquets commencent à l'heure

NOUVELLES DE PARTOUT

Le Crédit Social chez les Pieds-Noirs

Au Conseil des Métiers et du Travail

Le Crédit social n'est pas "quelque chose pour rien"

La veuve d'Arthur Buies décédée à Rimouski

L'affaire Labatt

VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1935 — NUMERO [illegible]

Nous devons à l'Association d'Éducation la partie de nos droits que nous avons conservée, nous avons besoin de l'Association pour conserver ce que nous avons et travailler à conquérir ce que nous n'avons pas.

Mgr E. YELLE, P.S.S.

LA LIBERTÉ

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait suppléer celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.

MGR A.-A. SINNOTT.

Pour la fête des saints martyrs canadiens

L'Héroïsme des Missionnaires Jésuites

En 1638 la mission canadienne contenait trente-quatre Pères et Frères de la Compagnie de Jésus.

A quel puissant attrait obéissaient ces hommes, en traversant les mers et en orientant leur vie vers nos régions incultes et nos forêts lointaines? Evidemment leur mobile ne pouvait être ni l'appât du lucre, ni l'amour de la gloire. Ils quittaient un pays auquel tous les charmes, tous les prestiges, toutes les nobles aspirations devaient profondément attacher leur âme, leur esprit et leur coeur. Dans la France de Louis XIII, malgré certaines hostilités et certains conflits, il faisait bon, il était doux de vivre pour des religieux français. C'était la grande époque du renouveau monastique et de l'efflorescence du catholicisme en une multitude d'oeuvres admirables et fécondes. Pour nous servir des expressions d'un célèbre historien, "c'était l'ère des grandes créations, précédant l'ère des grands hommes". La sainteté se manifestait sous les traits d'une pléiade d'hommes et de femmes d'élite, dont l'action bienfaisante a traversé les siècles. Saint François de Sales et sainte Jeanne-Françoise de Chantal fondaient la Visitation. Le vénérable M. Olier créait la savante et pieuse compagnie de Saint-Sulpice. M. de Bérulle instituait l'Oratoire, saint Jean Eudes organisait la congrégation dont le nom perpétue sa mémoire. Le prêtre humble et glorieux qui s'est appelé Vincent de Paul faisait atteindre à la charité chrétienne des hauteurs d'une sublimité inouïe.

• • •

Et pendant ce temps les disciples d'Ignace de Loyola, s'associant à toutes ces oeuvres, formant des projets pour tous ces dévouements, "préparaient dans leurs collèges le siècle de Louis XIV". Leurs maisons voyaient accourir l'élite de la jeunesse française. Nommons simplement leurs institutions les plus célèbres, le collège de Clermont à Paris qui, en 1627, comptait dix-huit cents élèves, ceux de Rouen, de Rennes, d'Amiens, de la Flèche, qui en avaient respectivement dix-neuf cent soixante-huit, quatorze cent quatre-vingt-quatre, quatorze cent trente, treize cent cinquante. Dans la seule province de Paris, les Pères donnaient l'éducation à treize mille cent quatre-vingt-quinze élèves. Et l'on pouvait relever sur leurs catalogues les plus beaux noms de France, tels que ceux d'Armand de Bourbon, prince de Conti, du prince de Savoie-Nemours, de Louis de Bourbon, futur prince de Condé, le héros de Rocroy, de Fribourg et de Lens. Se vouer à ces oeuvres, se consacrer à cette attachante vocation, former des âmes et des intelligences qui feraient la gloire de l'Eglise et de la patrie, prendre généreusement sa part dans le mouvement d'ascension glorieuse qui allait porter la France à la tête de l'Europe et des nations chrétiennes, ce devait être une ambition légitime et une captivante perspective.

Pourquoi les Lalemant, les Brébeuf, les Noué, les Massé, les Jogues, n'y auraient-ils pas fixé leurs regards et livré leur coeur? Eh bien, non, ils ne se laisseront pas retenir par ces liens si puissants. Ils renonceront à tout ce que peut leur promettre de satisfaction généreuse la noble et religieuse carrière qui ouvre devant eux ses larges avenues. Ils diront adieu à la douce France et aux maisons bénies où fleurissent, dans une paix studieuse, les sciences et les lettres. Ils se sépareront de leurs parents, de leurs amis, de leurs fils intellectuels. Ils sacrifieront les jouissances de l'esprit, le commerce des intelligences, les douceurs de la civilisation, pour traverser l'Océan hasardeux et aller chercher là-bas la pauvreté, la souffrance, l'abandon, les tortures peut-être et la mort.

Ah! c'est qu'ils avaient au coeur un grand amour, l'amour du Christ et des âmes qu'ils voulaient conquérir et présenter au Maître divin dont ils portaient le nom comme un drapeau sacré. C'est aussi qu'ils voulaient faire briller, avec le flambeau de l'Evangile, les lumières de la civilisation chez les peuplades barbares, qui, depuis tant de siècles grandissaient et mouraient dans les ténèbres de la mort. C'est qu'ils aspiraient à prolonger dans les régions immenses baignées par les flots du Saint-Laurent et de ses tributaires, l'action, l'influence et le rôle bienfaisant de la France.

Christianiser, civiliser, tel était leur mot d'ordre, et en consacrant à son exécution toutes les énergies de leur être, ils faisaient acte d'apôtres et de patriotes.

Leur oeuvre, leurs travaux, leurs immolations, sont trop connus pour que je m'attarde à vous les retracer. Ce qu'ils ont fait dépasse tout ce que l'immagination peut concevoir. Bâtir, défricher, se remettre à l'école pour apprendre péniblement les langues sauvages; entreprendre et poursuivre les plus accablants labeurs, s'enfoncer dans les forêts ténébreuses à la suite des barbares enfants des bois; braver les périls d'une navigation dangereuse sur de frêles embarcations; porter de lourds fardeaux; ensanglanter leurs pieds durant les longs portages; puis passer de longs mois, loin de toute consolation et de tout secours, au milieu de ces tribus farouches, dont les superstitions et les vices rendaient si difficile la conversion au christianisme; subir les intempéries des saisons, le chaud, le froid, l'humidité; souffrir la faim et la soif; être l'objet des outrages et des mauvais traitements de toutes sortes: voilà une faible esquisse de ce que fut le partage recherché et choisi par les missionnaires de la Nouvelle-France. Mais ceci n'était encore que le prélude.

• • •

Souffrir, ce n'était pas assez pour l'ambition des apôtres jésuites; ils voulaient mourir! Sans cesse ils entendaient retentir au fond de leur coeur la sublime parole: *Sanguis martyrum semen christianorum.* Ils voulaient mourir et ils moururent! Après les années de crucifiants labeurs, vinrent les années désirées des tragédies sanglantes. Et les poteaux de tortures se dressèrent; et les bûchers flamboyèrent; et les haches rougies au feu s'enfoncèrent dans les chairs crépitantes; et les crânes scalpés furent arrosés d'eau bouillante; et dans les orbites les yeux crevés firent place aux charbons ardents; et les doigts mutilés furent broyés et tordus; et les ongles furent arrachés, les lèvres tranchées, les chairs tailladées et grillées; et les corps tout entiers, meurtris de coups, hachés de blessures, furent des pieds à la tête, transformés en plaie vive. Cependant du sein de ces effroyables tortures s'élevait la voix des martyrs: "Levons nos yeux en haut, criait Brébeuf nos âmes seront au ciel pendant que nos corps souffriront ici-bas." Et Lalemant, s'adressant au vaillant apôtre dont la force d'âme soutenait la sienne, lui disait: "Voilà, mon Père, que nous sommes donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes." Scènes de douleur et d'héroïsme! Pages de sublime épopée! C'était au prix de ces supplices et de ce sang que le Canada devenait terre chrétienne et française!

Sir Thomas CHAPAIS

NOS CHEFS A OTTAWA

M. J.-S. Woodsworth

Le citoyen de Carragédia ou de Rose-Lake entretient d'étranges et inexactes idées sur le Parlement. Il s'imagine que le parquet est le rendez-vous des meilleurs orateurs et des plus fortes têtes du pays. S'il lui arrive d'aller à Ottawa en temps de session et qu'il ait quelques heures à sa disposition, il n'a rien de plus pressé que de prendre siège dans la galerie publique et d'assister, du haut de cette tribune d'où l'on voit et entend peu, à une séance parlementaire. Rarement il aura le courage de résister, pendant trois heures, au spectacle fade que les grands de la politique lui offrent en ayant l'air de s'y ennuyer les tout premiers. Il s'en retournera désabusé, avec une illusion de moins. Mais si le sort le favorise, il entendra M. Woodsworth dans un de ces discours à l'emporte-pièce qui soulèvent l'ire des gens de la droite. — Ces pauvres gens de la droite! Il ne leur reste plus que la liberté de manifester contre les orateurs des autres partis: peut-on les blâmer d'en profiter?

S'il en est ainsi, le visiteur emportera un souvenir durable de ce qu'il aura vu et entendu. Du fond de la Chambre, à l'extrême gauche, un député à la tête grisonnante, une brochure à la main, gesticule avec force et parle sur un ton sarcastique et provocant. Il a un geste des deux bras, du bas en haut, qui montre bien plus ce qui s'agite dans une poitrine qu'il n'accentue le sens des mots. Parle-t-il? Il crie, plutôt et des sons perçants, agaçants, fendent le bruit comme des traits rapides. Pendant que les ministériels commencent à l'interrompre par des remarques isolées, M. Bennett, la tête entre les mains, fixe ardemment la feuille de papier qu'il a sous les yeux. En face, M. King, tourné légèrement vers M. Woodsworth, martelle l'accoudoir de son fauteuil du bout des doigts. A la gauche du chef de l'Opposition, M. Lapointe, le menton relevé, dilate les narines; l'odeur de la poudre l'enivre; il promène le regard de M. Woodsworth à M. Bennett, de M. Bennett aux interrupteurs. M. Lapointe s'amuse énormément.

Tout à coup la foudre éclate. Le président de la Chambre déclare que M. Woodsworth enfreint la procédure parlementaire. On soulève les couvercles des pupitres et on les laisse tomber avec fracas. On hurle: "Shut up! — Sit down! — Put him out!" M. Woodsworth fait face à la musique mais la scène ne lui plaît guère. Il lève un poing provocateur, avance de quelques pas dans l'allée, s'adresse au président, réclame justice, répète sa demande, invoque le Règlement. Le bruit augmente. On ne comprend plus rien à cette scène furieuse qui va sombrer, on le prévoit, dans le burlesque. M. Bennett appuie la décision du président. D'autres forts-en-procédure risquent des commentaires. Les députés, un moment tranquilles, recommencent leur tapage dès que le chef de la C.C.F. veut dire un mot. Sa voix aiguë domine le vacarme. Mais il doit céder enfin devant le nombre. Il cède. La paix se rétablit. Le ciel parlementaire redevient gris. Il va pleuvoir d'ennui. Le lendemain, titres flamboyants dans les journaux. La publicité de M. Woodsworth se fait ainsi gratuitement. M. Bennett la paie de quelques écorchures et la Chambre, d'un peu plus de ridicule.

Personnalité tranchée, nettement supérieure à celles de ses collègues immédiats, cerveau meublé, comparable avec avantage à ceux des chefs des autres partis, d'une éducation poussée, versé dans les questions d'immigration et de sociologie, caractère trempé par une vie dure, le chef de la C.C.F. est l'un des rares membres de la Chambre qui gardent des ressources et de l'imprévu en réserve. Cet homme est rempli de contrastes et de contradictions. En un temps où financiers et hommes d'Etat ne portent plus guère barbe et moustache, émule de sir George Perley, il porte glorieusement les deux comme un financier attardé, un homme d'Etat qui vit du passé. A l'encontre du député d'Argenteuil, il ne teint pas ses cheveux. Il laisse blanchir sa tête et son visage au gré des ans. Mais son profil, digne d'un membre de la famille royale, est un hiatus dans le milieu où il évolue et par rapport aux doctrines sociales qu'il prêche.

Taille moyenne, oeil gris-bleu, grave, doux, svelte, nerveux, frêle, il a un air aristocratique et distingué. Lui qui devrait s'attendre à tout, il est sensible aux surprises. Se présente-t-on à lui subitement, il a un imperceptible haut-le-corps, un "oh" étonné et sa poignée de main est incertaine. Non, décidément, avec cette tête droite aux traits réguliers, il ne peut être bolcheviste. Si vous avez entretenu ce préjugé à son égard, il disparaîtra dès que vous le verrez. Mais il est le chef socialiste que l'on dit. Il l'est. Son socialisme, qu'il n'a guère encore défini avec précision, s'incorpore avec lui, fait partie de sa personne. Woodsworth n'est pas communiste, mais socialiste convaincu d'esprit et surtout de coeur. Révolutionnaire, s'il le faut, certes, mais surtout utopiste humanitaire. La violence lui répugne. Cela se voit, se sent, dans sa voix, ses mots, ses gestes, ses yeux.

Contrastes! Contrastes! Dans cet homme qui a connu des déboires sans nombre, élève à Oxford, minister of the Gospel, animateur de grèves, journaliste de fortune, débardeur, député, chef de parti, il y a des contrastes nombreux.

Ennemi de la violence, il prononce des harangues d'une rare violence. Ennemi de la finance, il a l'apparence d'un millionnaire en retraite avec sa barbiche bien taillée. Contraste encore, ces mains fines, blanches, délicates, habiles aux gestes oratoires, qui, comme une mémoire oublieuse, ont perdu tout souvenir des labeurs de manoeuvre auxquels M. Woodsworth ne s'est pas refusé pendant les années dures de son existence agitée.

Ce qui lui évite d'être catalogué parmi les bourgeois et les satisfaits du régime, c'est une mise excessivement modeste. Il endosse souvent un complet gris qui n'est pas du dernier chic. En hiver, il fait ses beaux dimanches d'un paletot trop ample pour ses étroites épaules. Après la séance de l'après-midi, il descend la colline parlementaire et s'engage rue Rideau, à Ottawa, mains aux poches, l'air dégagé, le pas alerte et rapide, l'oeil haut et perdu dans ses pensées. Il va sans voir ce qui se passe autour de lui. L'on ne se retourne pas pour le mieux regarder, car il est peu connu de sa personne. Il va droit devant lui, fixant son rêve. C'est un symbole.

Sa sincérité ne saurait être mise en doute. Elle est faite d'expérience personnelle, de contact constant avec la classe ouvrière, d'études sociales. Il a mesuré mieux que tout autre, de ses bras et de ses sueurs, l'injustice du régime. Quand il parle des besoins des ouvriers, il sait ce qu'il dit. Il a connu l'inquiétude du lendemain. Il a vu avec quelle force brutale la société organisée approuve parfois l'iniquité, frappe l'exploité, absout l'exploiteur. Sincère envers les autres, oui; sincère envers lui-même? Pas toujours. Il cherche avidement à améliorer le sort du travailleur manuel, mais il se trompe sur les moyens à prendre pour atteindre son but. Il cite avec un plaisir évident les Encycliques lorsqu'elles condamnent les abus du capitalisme. Mais il se garde de dire net à ses auditeurs ce que l'Eglise pense du socialisme. Et pourtant, si la parole des papes vaut lorsqu'elle s'élève contre le capitalisme, ne vaut-elle pas tout autant lorsqu'elle montre l'inanité du socialisme? En cherchant un appui dans l'Eglise, M. Woodsworth rencontre également un adversaire.

Comme il mesure avec assez de justesse ce qui le sépare de la doctrine catholique, il apprécie la distance qui existe entre la pensée française et la pensée anglaise. Pour lui, les deux cultures qui s'affrontent au Canada ne pourront jamais se compénétrer; et il a raison. M. Woodsworth est sympathique aux Canadiens français. Il leur reconnaît des qualités. Il s'efforce de les mieux comprendre. Il a tenu à faire apprendre le français à ses enfants. Mais il n'a jamais longuement expliqué quelle attitude il prendrait à notre égard si son parti s'emparait du pouvoir. Respecterait-il les droits infimes que la Constitution nous accorde, lui qui ne veut rien moins que chambarder la Constitution? Il le dit. Mais ceux qui le touchent de près, tel son gendre, M. Angus MacInnis, ne semblent pas attacher au problème de la qualité des races l'importance qu'il a en soi, occupés qu'ils sont à jongler avec des théories économiques auxquelles ils ne paraissent pas toujours comprendre grand'chose.

Un soir de lever du gouverneur général, M. Woodsworth lisait, dans la chambre du député, une lettre de détresse que lui avait écrite un mineur du Cap-Breton. La musique qui montait du Sénat où l'on s'amusait, lui fit mal. Réunissant les impressions contradictoires qui l'assiégeaient, extériorisant la peine morale qu'il éprouvait à la pensée des souffrances du gueux, pendant que ministres, sénateurs et députés oubliaient leurs soucis de législateurs dans le plaisir, il écrivit cette phrase qui le peint tout entier: "Je ne crois pas avoir été fait pour la politique." M. Woodsworth n'est pas un politicien. Il a voulu venir à Ottawa uniquement parce que c'est ici que se font les lois. Intellectuel il est resté malgré les vicissitudes de sa vie publique. Intellectuel et doctrinaire, il n'a rien du chef de parti; il a tout du croisé, du réformateur, du prédicant de réformes sociales. La C.C.F. au programme diffus, donne une juste idée de son rêve.

Mais il a, malgré tout, bonne tête et noble coeur; on peut le classer dès aujourd'hui parmi les quatre ou cinq de la Chambre présente qui laisseront une oeuvre écrite et parlée digne d'être consultée.

Léopold RICHER
(Nos Chefs à Ottawa).

Pointes Sèches

Le grand chef du Crédit social est venu à Winnipeg. Il a fait salle comble; il a obtenu un immense succès. Pas un de ses auditeurs ne peut se flatter d'en connaître davantage sur le fonctionnement de son fameux système. Ce qui ne l'empêche pas de les avoir tous gagnés à sa cause.

La politique est l'art de gouverner la cité: ainsi parlaient les ancêtres.

Aujourd'hui, la politique, c'est l'art, la volonté, la passion de gouverner.

Un danger que M. Aberhart n'a peut-être pas prévu, c'est celui de la surenchère électorale. Il promet à ses partisans $25 par mois, ce qui est bien modeste. A Yorkton, Sask., un autre prophète, plus raisonnable et plus généreux, promet à chaque famille $3,000 par année. Pourquoi pas? - - -

En démocratie, la politique est l'art de faire croire au peuple qu'il gouverne.

C'est aussi l'art de supprimer les mécontentements.

Les députés votent des lois comme ils tireraient un coup de pistolet dans la nuit.

Certains hommes politiques se vantent d'être des hommes tout courts.

Ne les croyez pas. S'ils n'étaient que des hommes, la politique les écoeurerait.

Qu'est-ce que l'habileté en politique? C'est savoir neutraliser ses adversaires, c'est n'avoir contre soi aucune haine.

Le peuple est un souverain sans mémoire. Le pardon lui est aussi naturel que l'ingratitude.

Le mandataire du peuple est contraint de tromper le peuple ou de lui déplaire.

En quoi consiste la souveraineté du peuple? Dans une permanente abdication.

MARC

Le prix du blé fourrage

L'Office du Blé canadien a fixé le prix minimum du blé fourrage à 50 sous le minot, au char, consigné à Fort William ou Vancouver.

Le Bulletin de la Ligue des Institutrices catholiques

Le "Bulletin de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest" vient d'entrer dans sa deuxième année. Nous l'en félicitons sincèrement et nous tenons à lui exprimer notre gratitude, au nom de la population franco-catholique, pour sa précieuse collaboration à notre oeuvre scolaire. Notre voeu le plus vif est que le "Bulletin" continue d'être le foyer où s'entretiennent le zèle et le courage de nos institutrices, le lien qui les unit entre elles et les rapproche de tous ceux qui travaillent pour la même cause.

Le français en été

Le Free Press publiait lundi, dans sa page éditoriale, l'article suivant que nous traduisons. Tout commentaire serait superflu. Il va sans dire que nous endossons pleinement l'idée.

La province de Québec, une fois de plus, a publié des rapports du succès de ses cours d'été de français. L'un se tient dans la ville de Québec, un autre à Montréal sous les auspices de l'Université McGill et un troisième à Trois-Pistoles, village du bas Saint-Laurent, ce dernier sous les auspices de l'Université de l'Ontario-Ouest (London). La majorité des étudiants se compose de professeurs de l'Ontario, avec une proportion croissante des Etats-Unis. Ils vivent autant que possible dans des foyers canadiens-français choisis et, dans la mesure du possible, la règle est que le français doit être la langue parlée non seulement en classe, mais durant les occupations routinières de la journée. On dit que les étudiants font de grands progrès dans leur maîtrise de la langue et en même temps, comme Canadiens, ils apprennent à connaître et à apprécier leurs compatriotes canadiens-français.

Est-ce que le Manitoba laisse passer une occasion en n'organisant pas quelque chose du genre ici? Nous n'avons pas besoin d'aller dans la province de Québec pour trouver des colonies de Canadiens français. Les élèves de l'un des collèges de l'Université sont presque exclusivement d'origine française. Un cours d'été de français pourrait très bien être établi ici. Une étudiante au moins de cette Université a passé ses vacances d'été,—et de très délicieuses vacances, assure-t-elle,—dans une famille française. Elle est revenue avec du bonheur emmagasiné, de la facilité à parler la magnifique langue, avec des amitiés qui ajoutent de la saveur à ses aspects de la vie et une couleur plus riche à ses sympathies. On pourrait entreprendre avantage, et avec profit, dans ce genre de choses.

Mort d'un provincial des Oblats

MONTREAL. — La nouvelle vient de parvenir à Montréal que le Père F.-X. Lefebvre, supérieur de la province de San-Antonio (Texas), des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, est mort le 17 septembre. Il était âgé de 52 ans.

Le provincial du Texas était né à Hull, province de Québec, en 1883. Il fit ses études classiques au juniorat des Oblats à Ottawa, entra au noviciat en 1903, prononça ses voeux en 1905 et fut ordonné prêtre en 1909. Dès son ordination, ses supérieurs l'ont envoyé dans le sud des Etats-Unis. Tout d'abord professeur au juniorat des Oblats à San-Antonio, il devint ensuite le premier curé Oblat de la cathédrale de la Nouvelle-Orléans, quand l'évêque confia la charge aux religieux de cette communauté.

Depuis deux ans, le Père Lefebvre était provincial au Texas.

Prix de poésie à M. Georges Boulanger, de Québec

Notre compatriote de Québec, M. Georges Boulanger, auteur des livres intitulés: "L'Heure... Vivante" et "Fleurs du Saint-Laurent," vient de se distinguer en figurant parmi les trois premiers prix du concours de poésie organisé, au cours du mois dernier, par "Vendémiaire", grand journal hebdomadaire de Paris. M. Boulanger a présenté un sonnet intitulé: "La Mère." Les autres poèmes choisis, parmi plus d'un millier, sont "Aquarelle" de Marie l'Epinois, Belgique, et "Mise de pianté" d'Emmanuel Conte, Paris. Le jury se composait de MM. Georges Lecomte, de l'Académie Française, Pierre Lotelet, Pierre Mac Orlan, René Maran, Claude Morgan, Jean-Alexis Néret, René Savoye, André Thérive, tous des écrivains français de renom. Nos félicitations à M. Boulanger.

Une prédiction de Wilfrid Laurier

M. Bennett fait en ce moment des efforts inouïs, par l'entremise de M. Herridge, notre ministre à Washington, pour conclure un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, écrit "L'Evénement." M. Herridge y met d'autant plus d'ardeur lui-même qu'il joue probablement son avenir dans la partie. En effet, comme le ministre canadien aux Etats-Unis est le beau-frère du Premier Ministre du Canada, si ce dernier perd le pouvoir, notre diplomate devra reprendre le chemin du pays.

La conclusion d'un pacte de réciprocité avec M. Roosevelt et M. Hull pourrait peut-être améliorer les chances de M. Bennett aux prochaines élections. Il y a vingt-quatre ans les conservateurs et même des libéraux combattaient le projet de réciprocité avec les Etats-Unis avec autant d'acharnement que M. Bennett en met à le réaliser cette année. On y voyait un danger pour la liberté économique du Canada et notre indépendance politique. Une campagne effroyable fut menée, qui était dirigée par Montréal et Toronto. Le traité conclu entre M. Taft et M. Fielding fut rejeté par le peuple et Sir Wilfrid Laurier renversé du pouvoir.

Parmi les nouveaux députés élus sur cette passionnante question se trouvait M. Richard Bedford Bennett (Calgary-Ouest).

Quelque temps après sa défaite, Sir Wilfrid fut le héros d'un banquet au café du Parlement d'Ottawa. Il prononça un discours au cours duquel il dit ce qui suit.

"Je ne vivrai peut-être pas assez vieux pour voir cela, mais un jour viendra, mes amis, où mes compatriotes se demanderont si Laurier et Fielding n'avaient pas raison de vouloir obtenir une plus grande liberté pour la vente des produits naturels à nos voisins, tout en augmentant notre commerce avec l'Angleterre par la préférence britannique. Même mon jeune et brillant ami de Calgary (M. Bennett) l'admettra un jour. Je ne peux prévoir l'avenir, mais j'ai confiance que les années qui viendront justifieront notre politique."

Paroles prophétiques et qu'on ne peut relire sans reconnaître que Laurier fut traité bien injustement en 1911. Nous pouvons être les premiers à nous frapper la poitrine. Car M. Bennett n'a pas péché tout seul. Le peuple s'en souvient.

Apostolat de la Prière

La foi inspiratrice et maîtresse de l'art

Sa Sainteté Léon XIII, il y a déjà une cinquantaine d'années, dénonçait la trop grande liberté de l'esprit et du coeur qui rejette toute loi, toute autorité. "Ajoutons à cela, écrivait-il, ces séductions du vice, ces funestes invitations au péché: nous voulons parler de ces représentations théâtrales où s'étalent l'impiété et la licence, de ces livres et ces journaux écrits dans le but de ridiculiser la vertu et de glorifier l'infamie, de tous ces arts qui, inventés pour les besoins de la vie et les honnêtes jouissances de l'âme, sont mis au service des passions pour suborner les âmes". Il faudra prier pour que la foi reste inspiratrice de beauté, gardienne de beauté, pour que les oeuvres de Dieu ne se tournent pas contre Dieu, ni le journaliste ni le journal, ni le poète ni la poésie, ni le peintre ni la peinture, ni le dramaturge ni le drame. Il faudra plus que prier, mais agir, mais blâmer, flétrir le dégradant, le corrompu; et par contre encourager l'art et l'artiste chrétiens, réapprendre à lire le poème de la Sagesse "ouvrière de toute chose" (Sag. VII.21).

Intention missionnaire
L'union missionnaire du clergé

Sa fondation. — L'Union Missionnaire du Clergé (l'U.M.C.) a été fondée en 1917 par le R. P. Manna, supérieur général des Missions Etrangères de Milan. Sa Sainteté Benoît XV étendit au monde entier cette nouvelle association et la plaça sous la direction de la Propagande. Son but. — Intéresser le clergé aux oeuvres missionnaires pour qu'ensuite il développe cet esprit d'apostolat chez les fidèles. Ses moyens. — L'U.M.C. exercera son influence par la prière, le Dimanche des Missions, les autres journées missionnaires, les expositions, les conférences, les journaux, les films. C'est pour cette oeuvre de si grande importance que les Associés sont invités à prier en ce mois d'octobre.

Trésor spécial des messes pour le Pape

On est prié de nous faire parvenir le total avant le 18 octobre.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Son Excellence Mgr l'archevêque coadjuteur a quitté Saint-Boniface lundi matin, en route pour Régina et Saskatoon. Son Excellence assistera à la prise de possession du siège de Régina, par le nouveau titulaire S. E. Mgr Monahan.

Mgr Yelle assistera également aux fêtes organisées à Saskatoon en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire d'ordination de Mgr Murray, évêque de Saskatoon.

S. Excellence est accompagnée de Mgr Jubinville, vicaire général, de M. l'abbé S. Caron, curé de Saint-Jean-Baptiste, et du R. P. Paré, rédemptoriste. Les voyageurs seront de retour vendredi de cette semaine.

A la Cathédrale

Dimanche dernier a eu lieu la clôture solennelle des Quarante-Heures. Il y eut procession du S. Sacrement à l'issue de la sainte messe.

Catéchisme

Les classes de catéchisme ont recommencé, tant dans les maisons privées qu'à Saint-Vital. Cette année l'on enseignera du catéchisme aux petits enfants polonais et ruthènes, dans la salle polonaise du Sokol.

A l'hôtel de ville

Le travail du repeinturage du pont Provencher est un pleine activité. Le pont étant construit de façon à pouvoir s'ouvrir, certaines parties ne peuvent être peinturées qu'une fois le pont ouvert. Aussi le conseil a-t-il décidé de le fermer de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, du lundi 23 au samedi 28 septembre.

Mort de Madame J. Prud'homme

Mme J.-F. Prud'homme autrefois de Saint-Boniface, est décédée à Montréal, à l'âge de 65 ans.

Mme Prud'homme, née Elmire Charland, était la fille du Juge Charland autrefois de la cour supérieure de Québec. Elle avait épousé Joseph Prud'homme, de St-Boniface, demi-frère du juge Prud'homme, de notre ville. Son mari l'a précédée dans la tombe il y a près de vingt-cinq ans.

Mme Prud'homme, durant son long séjour à Saint-Boniface, consacra sa vie aux oeuvres de bienfaisance. Sa piété, son extrême bienveillance, son extraordinaire charité faisaient l'édification et l'admiration de tous.

Mme Prud'homme avait quitté St-Boniface il y a quelques années, lorsque sa fille, Mlle Andrée, entra chez les Religieuses de Marie Réparatrice. Elle avait décidé de passer le reste de sa vie à l'ombre du cloitre qui abritait sa fille.

La défunte laisse deux enfants: Andrée (Rév. Soeur Marie de Saint-Boniface, des Religieuses de Marie Réparatrice) et Charland, jeune avocat bien connu de Saint-Boniface

M. Charland Prud'homme fut appelé au chevet de sa mère mourante, mais malheureusement arriva quelques heures après sa mort. Ce fut lui qui ramena sa dépouille à Sanit-Boniface samedi matin. Le corps fut exposé à la demeure de M. Charland Prud'homme où les nombreux amis de Mme Prud'homme purent lui rendre leur derniers hommages.

Mme Prud'homme laisse, en plus de ses deux enfants, cinq soeurs: Mmes Desjardins, Girardin et Leduc, de Montréal, Mme Poulin, de St-Jean, P.Q. et Mme Lafond, de Lewiston, Maine.

Le service a eu lieu à la cathédrale, lundi matin, à dix heures, en présence d'une grande foule de parents et d'amis. Le deuil était conduit par M. Charland Prud'homme.

M. l'abbé A. Brunet, vicaire, chanta le service, accompagné des abbés Boulet et Lévêque. Les dames de Ste-Anne accompagnaient le corps. La vaste nef était remplie d'une foule sympathique et pieuse.

Nous offrons nos sincères sympathies à M. et Mme Charland Prud'homme et aux autres membres de la famille en deuil.

Cercle Sainte-Elisabeth

La première partie de cartes du Cercle Sainte-Elisabeth a eu lieu le 19 courant. Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu s'y rendre, et en particulier, S. E. Mgr Yelle qui a daigné nous honorer d'une courte mais bienveillante visite.

Les prix ont été gagnés comme suit: Bridge, prix pour les dames: Mlle Ant. Baril; pour les hommes M. le juge Bernier. Whist, pour les dames, Mme A. Dusablon; pour les hommes, M. N. Proulx. Prix d'entrée pour les dames, Mme P. Gobeil; pour les hommes M. A. Mousseau.

Un merci du coeur aux généreuses donatrices de gâteaux et divers. La deuxième partie de la série de cinq ne sera donnée qu'en octobre et la date sera déterminée plus tard

LA SECRETAIRE

Le Cercle Ouvrier St-Joseph

Assemblée mensuelle du 17 septembre

Deux cents membres assistaient à notre réunion mensuelle du 17 courant, laquelle fut présidée par M. le président U. Lambert.

Un vote de condoléances fut adopté unanimement à l'égard de nos membres de nationalité belge, à l'occasion du grand deuil qui les a frappés dans la personne de leur bien-aimée Reine, tuée accidentellement.

Le secrétaire nous donna son rapport sur notre dernier pique-nique tenu au début de ce mois. La température nous fut défavorable, mais grâce à notre tirage des billets d'admission, les recettes furent satisfaisantes. Un sincère merci à tous ceux qui ont bien voulu nous encourager.

Tirage des billets gagnants sur ces billets d'admission: 1er prix, $20.00, Mlle Alma Pelletier, No 3504; 2ème prix, $10.00, M. L.-B. McNichol, No 1510; 3ème prix, $5.00, M. Arthur Dusablon, no 2698; 4ème prix, $5.00, Mme Eva Schwartz, No 2746.

M. G. Taburet, un des juges dans notre concours de Jardins et Parterres, fit la distribution des prix aux gagnants et exposa les différentes remarques faites par les trois juges. M. F. W. Brodrick et M. I. Villeneuve étaient les autres juges dans ce concours.

Voici les noms des gagnants dans les différentes catégories: Pelouses: 1er, M. Ph. Tétrault; 2ème, M. E. Gourbil; 3ème, M. J. Mager. Jardins potagers: 1er, M. V. Mason; 2ème, M. A. L. Monnin; 3ème, M. D. Decuyper; 4ème, M. A. Godard. Parterres: 1er, M. Mag. Rémillard; 2ème, M. L. Rey; 3ème, M. C.-A. Aubert.

Prix spéciaux, pour quantité et qualité des légumes: MM. Eugène Sourisseau et Adrien Sourisseau.

MM. R. Dubreuil, C. N. Dupas et H. Pambrun furent nommés pour vérifier les livres et registres tenus par M. le Secrétaire, et à la prochaine assemblée du 15 octobre ils donneront leur rapport. A cette assemblée auront lieu les élections des officiers de notre exécutif. Venez tous, car cela est très important.

Le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., curé de la Paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, nous donna la causerie mensuelle. Il nous parla du pénitencier Saint-Vincent de Paul, près de Montréal, où dernièrement il prêcha une semaine de retraite aux pauvres détenus.

Il nous décrivit les murailles d'enceinte, la chapelle et les différents bâtiments servant aux besoins des prisonniers, ainsi que leur vie quotidienne de travail, d'exercice et de distraction. Il nous parla également du moral des prisonniers et des impressions qui lui sont restées de cette semaine pendant laquelle il eut l'occasion de parler avec un bon nombre d'eux.

M. J.-C. Fournier remercia le Rév. Père au nom de tous.

MM. F. Jodoin, A. Desautels et V. Masson prirent part au programme récréatif.

M. E. Sourisseau et M. l'abbé Boulet gagnèrent les prix de la rafle.

Le Secrétaire

Club de Raquettes "Le Voyageur"

Dimanche le 6 octobre, à 2 h 30, aura lieu l'élection des officiers pour l'année 1935-1936 à la salle Constant, 254, rue Dumoulin

Tous les membres de l'année passée sont priés de se rendre, ainsi que ceux désirant devenir membres. Des questions très importantes seront discutées pour le bien être du club.

Faites-vous un devoir d'être présent.

Le secrétaire,
J.-A. LANE.

LA VIE AU COLLEGE

Après la retraite, la vie reprend. Ce sont des hommes nouveaux, c'est un élan rajeuni. Nos diverses organisations nomment leur conseil de direction.

A la congrégation mariale des Grands sont élus: Préfet, Joseph Burley; assistants, Raymond Gauthier et Louis Létienne; secrétaire, Alfred Pélissier; conseillers, Joseph Brunet et Léo Rémillard; lecteurs, Maurice Bélanger et Maurice Kenny; maître de chapelle, Louis Létienne; servants de messe, Lucien Paquin et Charles Désorcy. Chez les Petits: Préfet, Armand Pambrun; assistants, Edmond Girouard et Maurice Bernier-Deniset; secrétaire, Bernard Doutre; lecteurs, Jacques Bruyère et Robert Fontaine; servants de messe, Marcel Asselin et Henri Bélanger.

La congrégation St-Jean-Berchmans a aussi élu ses officiers: Préfet, Maurice Kenny, finissant; maître des cérémonies, Georges Guilbault, de Belles-Lettres; maîtres des approbanistes, Charles Désorcy, de Versification.

Le conseil du cercle Provencher de l'A.C.J.C. fut formé dès la première séance, dimanche soir, le 21. Léopold Labossière est président; Joseph Burley, vice-président; Louis Létienne, secrétaire; Louis Lahaie, trésorier; Raymond Gauthier et Roland Lavoie conseillers; François Deniset bibliothécaire.

Jusqu'à la Rhétorique, jusqu'à la classe de Belles-Lettres qui se sont nommé chacune un triumvirat responsable devant l'assemblée des destinées de la classe.

C'est en récréation, toutefois, que le mot élections est le plus riche de sens. Les nouveaux sentent bien que quelque chose se prépare. Se prépare, je crois bien! Les esprits bouillonnent, les langues travaillent, la cour est sillonnée de discussions où flambe une animosité parlementaire. Mais tout n'est pas dit. Attendez la nouvelle idée, le nouveau plan qu'achève de ruminer ce candidat qui s'en va seul, les mains derrière le dos, les yeux fixés à terre, le cerveau en ébullition. Attendez et entendez. Les discours vont pleuvoir. Le jour du scrutin approche. Il y a des sourires qui changeront de figures. Le peuple attend avec curiosité, c'est le moins qu'on puisse dire, ses chefs et ses lumières, son nouveau conseil des jeux.

Il paraît qu'il y a des élections ailleurs—le 14...... quelles élections?.......

PETITES NOTES

Les maîtresses de musique de l'Institut Collégial Saint-Joseph et quelques membres du Cercle Sainte-Cécile recevaient la semaine dernière le Dr Healy Willon, vice-président du Conservatoire de Toronto. Envoyé spécialement à Winnipeg pour faire une enquête sur les diverses méthodes d'enseignement musical, il s'est intéressé aux élèves de l'Académie qui, groupées dans le Studio, ont fait leur profit de ses justes remarques et de ses conseils.

• • •

Mme J.-B. Leclerc et Mlle Anna Leclerc sont parties pour un voyage de trois semaines dans l'Est.

• • •

M. Raphaël Monchamp, de Coaticook, Maine, est en visite chez son père, M. D. Monchamp.

• • •

Mme Edouard Vadeboncoeur recevait à dîner jeudi en l'honneur de sa soeur, Mme Norman Clapp, de Vancouver, et Mme Ernest Sicotte, de Los Angeles.

• • •

Mme Ernest Sicotte est retournée à Los Angeles après avoir visité sa soeur Mme Lafrance, de Saint-Pierre, et Mme E. Vadeboncoeur, de Saint-Boniface.

• • •

Mlles Albine et Françoise Béchard recevaient dans l'intimité jeudi soir.

Mme Norman Clapp, accompagnée de sa fillette Marie-Louise, est retournée à Vancouver après avoir visité sa mère, Mme Lasalle, de St-Pierre et sa soeur, Mme E. Vadeboncoeur de Saint-Boniface.

• • •

Mariage Vael - Saint-Laurent

Dans la cathédrale de Saint-Boniface, le 14 septembre, à 8 heures, a été célébré le mariage de Mlle Angéline Saint-Laurent, fille aînée de M. et Mme Arthur Saint-Laurent, de Saint-Vital, avec M. H.-V.-A. Vael, fils de Mme C.-J. Vael et de M. C.-J. Vael, décédé. Mgr J. W. Jubinville officiait.

Mme Dugal touchait l'orgue et les enfants de Marie firent du chant approprié.

La mariée portait une toilette de crêpe de soie blanche, voile et bandeau de fleurs d'orangers. Son bouquet était de muguet et de roses Johanna Hill.

Mlle Del Saint-Laurent était fille d'honneur et M. B. Durand garçon d'honneur.

Une réception eut lieu chez les parents de la mariée.

• • •

On annonce les fiançailles de Mlle Annette Filiatrault, fille de M. C.-A. Filiatrault, de Montréal, avec M. Jules Demers, de Saint-Boniface, fils de M. et Mme Delphis Demers, de Montréal.

Tiers-Ordre de Saint-François

N. B.—1: C'est lundi prochain, 30 septembre, que commence la Retraite du Tiers-Ordre à la cathédrale de Saint-Boniface, à 7 h. 30 du soir. Tous les chrétiens qui comprennent le français y sont invités. Le T. R. P. Pierre, capucin, curé à Toutes-Aides, Man., qu'on aime tant à entendre, la prêchera. Venez en grand nombre. Le 3 octobre, veille de la fête de saint François, après le sermon de clôture, aura lieu la vêture des novices. La profession des anciens novices se fera à la réunion de novembre, lorsque aura lieu la visite canonique faite par le T. R. P. Chrysostôme, Supérieur Provincial.

2.: La réunion des Novices du 18, 3e mercredi, était bien fréquentée. On y a donné l'A. G. de la fête des Stigmates. On leur a parlé de la lecture, mauvaise à écarter, bonne à pratiquer davantage. Il y a les bons romans pour une distraction utile, les livres religieux pour être à même de répondre à l'occasion, les livres pieux qui nourrissent la piété (Evangile, Manuel, Imitation de Jésus-Christ, etc.), livres et revues franciscains pour être franciscain à bon escient. Le saint du mois était saint Joseph de Cupertino qui a passé la moitié de sa vie religieuse, élevé en extase au-dessus de la terre, quoiqu'il eût peu d'esprit: un "petit" selon l'Evangile.

• • •

La Profession, bien que promesse sainte et solennelle et engagement sur son honneur, est cependant sans voeux et sans aucune obligation de péché.

I.—Sans voeux

Malgré cette dignité, les engagements du Tiers-Ordre ne peuvent en aucune manière, être assimilés à une profession religieuse tirant sa force des voeux de religion.

Le novice, en effet, ne dit pas: "Je voue, ou je promets à Dieu," ce qui pourrait être pris pour une sorte de voeu; mais il dit seulement: "Je promets en présence de Dieu." Cependant, s'il ne fait aucun voeu, sa promesse, à cause de son objet et de son caractère nettement religieux, participe à la valeur des vertus d'obéissance et de religion, et donne aux actes qui en découlent un mérite plus excellent.

II.—Sans aucune obligation de péché

La violation de la Règle du Tiers-Ordre ne pourrait constituer un péché que si on les vouait, et si l'Eglise les imposait comme lois préceptives. Or, on vient de le voir, il n'y a aucun voeu dans la profession du Tiers-Ordre. De plus, le prêtre chargé de la recevoir, est tenu d'avertir "expressément que cette profession ne renferme aucun voeu ni aucune obligation stricte sous peine de péché et que selon la Règle elle-même et la déclaration du Saint-Siège, les Tertiaires ne sont en aucune façon plus liés en conscience que les autres chrétiens." (cérémonial, Art. III).

L'art de se taire

L'ambassadeur des Soviets à Paris, M. Potembine, ancien professeur, spécialisé dans l'histoire de l'art latin, est un polyglotte extraordinaire. Il parle une bonne dizaine de langues; mais il sait aussi se tenir coi, en bon diplomate, lors des discussions ardues. Cela rappelle un mot de Rivarol, qui disait en parlant d'un ambassadeur, polyglotte lui aussi —et aussi discret:

—C'est un homme étonnant: il sait se taire en huit langues!

Ajoutons-en deux pour M. Potemkine, et la définition demeure exacte!

Match de vitesse

La jeune fille désolée — Epouser ce vieux richard? Non, maman, jamais. J'aime mieux mourir.

La mère expérimentée — Calme-toi, ma pauvre petite. Il se porte beaucoup moins bien qu'il n'en a l'air.

L'huile du peuple—Bien des huiles ont des va et vient, mais l'Huile Electrique du Dr Thomas maintient sa position et accroît chaque année sa sphère d'utilité. Ses qualités véritables l'ont mise et la maintiennent en évidence. On l'appelle avec raison l'huile du peuple. Des milliers en ont bénéficié et n'emploient pas d'autres médicaments.

LE PROGRAMME DU PARTI LIBERAL EST L'OEUVRE DE TOUT LE PARTI

"Ce n'est pas le chef seulement, mais le parti libéral tout entier qui est lié par la politique qu'il a déjà approuvée" — Les principaux points du programme.

[illegible]

La différence entre le parti libéral et les autres

[illegible]

Si j'étais défait dans Prince-Albert

[illegible]

[illegible] de savoir que la politique du parti libéral ne tient pas à des choses éphémères et sans signification puisqu'elle se recommande de l'approbation des jeunes et des vieux, d'hommes et des femmes de toutes les croyances et de toutes les classes, et de l'est aussi bien que de l'ouest.

M. Bennett et M. Stevens

Tandis que M. Stevens se défend de toute alliance avec le parti conservateur, M. Bennett voudrait aussi vous faire croire qu'il a rompu avec M. Stevens. Mais, entre temps, il n'est pas moins intéressant de noter que, jusqu'à présent, le parti conservateur ne fait pas opposition à M. Stevens dans Kootenay-Est. Et, comme par hasard, il n'y a pas de candidat du parti de la restauration contre M. Bennett dans Calgary-ouest. Cela n'a pas l'air d'une guerre à mort. L'impression se répand que, quelles que soient les relations entre M. Bennett et M. Stevens, leurs partisans ne sont que pour un temps dans les camps adverses; une fois les élections terminées, ils se retrouveront vite dans le même camp. On notera que M. Bennett n'eut rien à dire de M. Stevens, sauf dans son premier discours à la radio. Et encore ce fut pour tenter d'amenuiser leurs divergences ou pour emprunter au roulant de M. Stevens.

Le parti libéral et son programme défini

M. Bennett, avant de nous servir sa dernière fournée de promesses, pinça de nouveau cette corde unique: le parti libéral n'a rien à offrir et n'a pas de politique. Bien au contraire, le parti libéral a quelque chose de concret à offrir; et sa politique est nette et définie. Mais, à la [illegible] depuis des années et reçut l'approbation unanime d'un parti uni d'un océan à l'autre. Et ce programme n'a pas été rédigé seulement dans le but de gagner une élection, mais pour faire face aux problèmes de l'heure et libérer le Canada de la dépression.

Les problèmes les plus urgents

Le parti libéral s'engage à considérer le chômage comme le problème d'importance nationale, et par le moyen d'une commission nationale représentative, à coopérer avec les provinces et les municipalités dans l'administration des fonds de secours et dans un effort pour procurer du travail aux chômeurs. Il s'est encore engagé à instituer un système valide, au point de vue constitutionnel, d'assurance-chômage aussitôt que les finances du pays le permettront, pouvant s'étendre en un vaste système d'assurances sociales, y compris l'assurance contre la maladie et les pensions de vieillesse. Le parti libéral prône une politique dont l'effet sera de libérer et de développer notre commerce extérieur, condition de la reprise industrielle et commerciale. Il s'appliquera aussi à libérer notre commerce domestique en mettant fin au contrôle arbitraire des prix et aux accords fixant les prix et dont l'effet est de restreindre et d'entraver le commerce intérieur. Le parti libéral se vouera au développement des industries de base en réduisant le coût des instruments de production. Il assurera l'assistance de l'Etat dans l'écoulement des produits naturels. Il rétablira le contrôle de l'Etat sur le crédit et le numéraire par une réorganisation de la Banque du Canada. Il instituera un bureau de contrôle des placements. Il maintiendra l'intégrité des Canadiens Nationaux.

Industrie démocratisée

L'industrie sera démocratisée grâce à une politique qui assurera aux travailleurs et aux consommateurs une part plus large dans le gouvernement de l'industrie. Nous voulons encore restaurer le gouvernement responsable et la liberté personnelle, en nous inspirant du principe britannique et de la liberté de parole et d'association. Le parti libéral apportera la réforme électorale dans le but d'assurer au peuple une véritable représentation parlementaire et de réduire le coût des campagnes électorales. L'équilibre du budget, [illegible] des nations; une répartition plus équitable de la richesse en tenant compte des nécessités humaines, du progrès de la justice sociale et de la recherche du bien commun. Voilà ce que comporte le programme libéral.

Dr J.-P. HOWDEN

Le Dr John Power Howden, candidat libéral dans Saint-Boniface, représente ce comté depuis 1925.

Bien connu et tenu en haute estime et en grande affection par les gens de Saint-Boniface et des alentours, il a de plus la réputation d'être le député le plus populaire de la Chambre des Communes où il ne compte que de chauds amis, sans distinction de parti. Dans son particulier, c'est un médecin très sympathique et très humain qui remplit toutes les conditions de ce que l'on appelle le médecin de famille dont la seule présence est un tonique pour le malade.

Fils d'un médecin bien connu d'Ontario, il naquit à Perth et vint au Manitoba dans sa toute première jeunesse et a constamment habité notre province depuis cette époque.

Il quitta l'école à l'âge de 16 ans pour gagner sa vie; le premier emploi qu'il obtint fut au Pacifique Canadien comme messager. Dans ses moments libres, il apprenait la télégraphie, ce qui lui valut bientôt une situation de télégraphiste. A l'âge de 21 ans, ses épargnes étaient suffisantes pour lui permettre de donner suite à une aspiration que sa nature bonne et généreuse avait longtemps entretenue, celle d'être un jour médecin. Il suivit donc les cours de l'Ecole de médecine, faisant de la télégraphie pendant ses vacances. Il acquit même une expérience rare en s'engageant comme "cow-puncher" sur le ranch "Bar-U" appartenant à la Compagnie Gordon Ironside and Fare.

Admis à l'exercice de la médecine en 1904, il s'établit à Norwood, qui n'était alors qu'une banlieue de St-Boniface, et se livra ardemment aux occupations auxquelles sa jeunesse laborieuse le rendit si apte. Il épousa en 1909 Mlle Annie Maud Dunn, et Mlle Odile Gladu, de Saint-Boniface, dans un second mariage, en 1922.

Le Docteur est père de cinq fils: Laurie, étudiant en médecine, et John, tous deux anciens élèves de l'Ecole Provencher; James, actuellement à la Maison Chapelle; Gérard et Harold, âgés respectivement de 6 et 4 ans.

Maire de Saint-Boniface en 1916 et 1917, on lui offrit diverses candidatures qui n'eurent aucune réalisation pratique. Mais depuis 1925, il est non seulement le candidat favori de son parti puisqu'il obtint la dernière nomination par acclamation, mais il a toujours remporté le comté par une majorité de 2,000 à 2,800. La population lui est fidèle et reconnaît l'ami sûr des bons et des mauvais jours.

Le Docteur comprend et parle notre langue suffisamment pour les besoins de sa clientèle.

L'hon. Samuel Gobeil à Saint-Boniface

Le nouveau ministre des postes, l'hon. Samuel Gobeil, a parlé la semaine dernière, à l'Institut collégial Provencher, en faveur de la candidature de M. J.-P. Bertrand.

L'orateur s'est appliqué à démontrer le manque de fondement de la critique de la politique tarifaire des conservateurs en s'appuyant sur l'histoire de la balance commerciale du Canada depuis dix ans. Lorsque M. King prit le pouvoir en 1926, il acceptait du gouvernement conservateur une balance favorable de $401,000,000. A la fin du régime libéral en 1930, celle-ci avait été réduite à une balance défavorable de $103,000,000. En 1934, le Canada avait une balance commerciale favorable de $145,544,520.

En juillet 1930, l'hon. C.-A. Dunning, ministre des finances, admettait que le Canada avait perdu tous ses marchés [illegible] de l'Angleterre, et l'on accuse maintenant M. Bennett d'avoir perdu ces marchés! Ce rapide déclin de la balance commerciale en faveur du Canada avant 1930 est dû aux barrières tarifaires élevées contre le Dominion par presque tous les pays étrangers, particulièrement les Etats-Unis. Loin d'être la cause des "mauvais temps", comme on l'en accuse, le parti conservateur a [illegible] le Canada à la tête des autres pays du monde depuis cinq ans. Alors que les affaires mondiales ont diminué de 65 p.c., celles du Canada n'ont diminué que de 40 p.c.

L'assemblée était présidée par M. J.-A. Marion. Les autres orateurs ont été M. Noël Bernier, le candidat J.-P. Bertrand et le sénateur J.-T. Haig.

M. Gobeil a aussi parlé à Saint-Pierre et à Saint-Jean-Baptiste, en faveur de M. Philippe Bourgeois, candidat conservateur du comté de Provencher.

Les libéraux ont des candidats partout au Manitoba

Les libéraux annoncent qu'ils ont maintenant des candidats nommés dans toutes les circonscriptions du Manitoba. Des orateurs en vue des autres provinces vont prendre part à la campagne dans un certain nombre d'endroits. M. Mackenzie King sera à Winnipeg le 7 octobre et il parlera à l'Auditorium.

EDMONTON — M. L.-A. Giroux, le seul député libéral élu dans un comté rural aux dernières élections devient le doyen de la Chambre.

A Travers les Centres Français

Nos correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-PIERRE-JOLYS

Exposition agricole

La section agricole de l'A.C.J.C. [illegible] district scolaire de Saint-Pierre-Centre, organisée en clubs sous la direction de l'agronome M. Joseph Lavallée, a eu son exposition agricole le 16 courant.

Les enfants des écoles ont montré un grand intérêt dans les concours qui furent vraiment bien réussis, si l'on en juge par le nombre et par la qualité des produits exposés.

Voici la liste des gagnants de chaque club:

1) Eleveurs de jeunes veaux, (1ère année): Albert Carrière, Hector Joubert, Roland Turenne.

2) Eleveurs de veaux de 2 ans: René Préfontaine, Aurèle Préfontaine, Lucien Gagné.

3) Club d'orge: Aurèle Préfontaine, Eudore Lacoste, Lucien Préfontaine.

4) Club de blé d'Inde: René Lépine, Louis Gagné, Ulysse Perreault.

5) Club de volailles: (a) Pour groupe de quatre: Edmée Préfontaine, Aurèle Préfontaine, Jeanne Cinq-Mars.

(b) Cochets: Edmée Préfontaine, Aurèle Préfontaine, Jules Perreault.

(c) Poulettes: Rose C. Gagné, Félix Lamoureux, Aurèle Préfontaine.

6) Club de jardinage: (a) 1e année: Pierre Gagné, Jules Perreault, Gilberte Lavergne.

(b) 2e année: Paul-Emile Proulx, David Guénette, Oswald Carrière.

Figurait aussi au programme le classement des vaches. Un des juges démontra les points essentiels qui font une vache de qualité de race "holstein", et laissa aux enfants le soin de juger, sur les quatre vaches présentes, laquelle remporterait le premier, le deuxième ou le troisième prix. Les gagnants de ce concours furent: Fernande Turenne, Paul-Emile Proulx, Edouard Leblanc.

Remportèrent des prix pour leurs vaches: MM. Edmond Préfontaine, J.-L. Turenne, Xavier Joubert.

Félicitations aux gagnants! Espérons que tous mettront en pratique les conseils donnés à cette occasion, et que, l'an prochain, ils exposeront des produits de première qualité. Ce serait la meilleure marque de reconnaissance à offrir aux dévoués directeurs de cette association agricole.

LORETTE

L'exposition des produits jardiniers des enfants (club des jardins) et des résultats obtenus par les autres clubs de jeunes: élevage de volailles et de veaux, a eu lieu jeudi le 19. Véritable succès qui a suscité l'admiration des juges. Les produits exposés étaient d'un beau choix et bien présentés.

Les exposants se sont classés comme suit:

Eleveurs de veaux: Alphonse Dugas, Jean-Baptiste Grégoire, Gérard Turcot, Raphaël Grégoire, Fred Grossman, Omer Marcoux, Léonard Marcoux et Elzéar Ferland.

Pour les volailles: Félix Dufresne, deux premiers et un deuxième prix; Lucienne Grégoire, un premier, un deuxième, un troisième prix; Joséphine Grégoire, deux troisièmes et un quatrième prix; Blanche Marcoux, un deuxième, un quatrième prix; Jean Turcot, 1 quatrième prix.

Pour les jardins: deuxième année: Odette Turcot 1e prix, Gérard Turcot, 2e prix, Jacqueline Dugas, 3e prix, et Joséphine Dufresne, 4e prix. Les autres exposants de deuxième année étaient Alphonse Dugas, Lucille Gendron, Léonard Marcoux, Fred Grossman, Noël Jeanson, Félix Dufresne, Donald Lagimodière et Dario Perfumo.

Première année: Jean Turcot, 1e prix; Omer Marcoux, 2e prix; Thérèse Gauthier, 3e prix; et Hector Dugas, 4e prix. Autres exposants: Marie-Jeanne Dugas, Marcel Adolphe, Joseph Chaput, Léo Monnier, Maurice Dufresne, Damase Dufresne, Jeanne d'Arc Jeanson, Rosaire Jeanson, Hortense Jeanson, Imelda Therrien, Lucie Goulet, Agnès Goulet, Roméo Rodrigue, Juliette Rodrigue.

Vol avec effraction à l'église

Dans la soirée du 15 de ce mois, deux jeunes garçonnets pénétraient dans l'église par une fenêtre de la sacristie, et, après avoir forcé les portes du tabernacle de l'autel S. Joseph et du maître-autel, emportaient la boîte contenant la lunule de l'ostensoir et l'unique ciboire qu'il y avait alors dans le tabernacle. M. le Curé, ayant porté plainte à la police, [illegible] le méfait découvert. Samedi matin, les deux coupables étaient découverts dans la rivière, deux enfants de 10 et 12 ans, de Rosewood, 10 à 12 milles d'ici, absents de la maison paternelle depuis deux jours. Il serait bien difficile de dire quel mobile les a poussés à cela. Ils avaient eu soin, heureusement, de vider le ciboire des saintes espèces qu'il contenait, et de les laisser sur l'autel. On n'a pas retrouvé les objets volés, que les enfants disent avoir jetés à la rivière.

* * *

Les retraites prêchées au commencement du mois, aux jeunes filles et aux enfants d'école par le R. P. Yves Hervey, C.SS.R., ont été très bien suivies.

* * *

Vendredi après-midi, les élèves du couvent ont présenté leurs hommages à M. le Curé à l'occasion du quarantième anniversaire de son ordination.

OTTERBURNE

Décès

La première sur la liste des défunts dans notre nouvelle paroisse, Mme Arthur Audette, née Jeanne Vermette, nous a quittés pour l'au-delà, mardi le 17 courant à 10 h. 45 du matin, au Sanatorium de Saint-Vital, où on l'avait transportée neuf jours auparavant. Elle était âgée de 27 ans. Son père, Henri Vermette, est mort accidentellement il y a quelques années.

Elle fut exposée chez M. Cyprien Audette et ses funérailles eurent lieu dans notre modeste petite église jeudi le 19. Le R. P. Desrosiers, C.S.V., chanta le service. M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, curé de Saint-Pierre, fit la levée du corps et présida à l'inhumation qui eut lieu dans le cimetière de Saint-Pierre-Jolys. M. Zéphyrin Audette conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Honoré Vermette et Alexandre Vermette, frères de la défunte, Joseph Vermette et Charles Cahill, ses beaux-frères.

Mme Arthur Audette laisse pour pleurer sa perte, son mari, un jeune enfant, sa mère, quatre frères et trois soeurs.

Nos plus vives sympathies à la famille éprouvée.

STE-ANNE-DES-CHENES

Le 11 septembre, la paroisse de Sainte-Anne avait son exposition agricole. Tous les membres du club de jardinage, au nombre de 35, vinrent exposer leurs plus beaux légumes, avec l'espoir de rapporter le 1er prix.

Plusieurs se sont mépris sur le choix des légumes à exposer et ainsi ont laissé dans le jardin les plus beaux.

Espérons que l'an prochain on mettra en pratique les conseils de M. l'Agronome et que le choix sera de toute 1ère classe.

La culture du blé d'Inde a très bien réussi cette année; l'exposition en est une preuve.

Le club des éleveurs de veaux, formé cette année, a créé une grande émulation chez nos jeunes cultivateurs et si le mouvement continue, nous aurons de magnifiques troupeaux dans Sainte-Anne dans quelques années.

Plusieurs ont très bien réussi dans l'élevage de la volaille.

Voici la liste de ceux qui ont gagné des prix:

Clubs des jardiniers de Ste-Anne

3ième année: 1er, Francis Benoit; 2e, Agnès Tétreault; 3e, Cécile De Montigny; 4e, Cécile Tétreault.

2e année: 1er, Alice Benoit; 2e, Henri De Montigny; 3e, Gérard Bernier; 4e, Louise Tétreault.

1e année: 1er, Irène Benoit; 2e, Floride Tremblay; 3e, Cécile Gelly; 4e, Raymonde Champagne; 5e, Agnès Tougas; 6e, Léontine Desautels; 7e, Maurice Desautels.

Club de la culture du blé d'Inde de Sainte-Anne

1er, Gérard Prairie; 2e, Marius Magnan; 3e, Rosaire Desrosiers; 4e, Aurèle De Montigny.

Club de l'élevage des veaux de Sainte-Anne

1er, Rosaire Desrosiers; 2e, Eugène Champagne; 3e, Aurèle Desrosiers; 4e, Joseph Chérrière; 5e, Paul Champagne; 6e, Lucien Tétreault; 7e, Joseph Tougas.

Club de l'élevage de volailles de Sainte-Anne

Poules: 1er, Monique Bohémier; 2e, Lucille Maurice; 3e, Daniel Langill; 4e, Albert Langill.

Poulets: 1er, Antoinette Tougas; 2e, Monique Bohémier; 3e, Edmond Magnan; 4e, Thérèse Tougas.

Canards: 1er, Antoinette Tougas; 2e, Monique Bohémier; 3e, Lucille Maurice; 4e, Edmond Magnan.

Nous devons des remerciements particuliers à M. Papineau Lafontaine qui n'a ménagé ni son temps ni son argent pour faire de cette exposition un succès.

LA BROQUERIE

Jardiniers et jardinières

"Ne négligeons aucun moyen capable d'attacher notre jeunesse à la terre ou sol canadien," disait un éminent patriote, l'abbé Bourassa. Aussi, comme toute profession doit s'apprendre et que c'est en forgeant que l'on devient forgeron, pourquoi nos clubs de jardiniers et jardinières ne serviraient-ils pas ce double but: conquête du sol et succès professionnel?

A la vérité, partout où ces clubs existent dans nos centres français, les jeunes s'y enthousiasment et y montrent de réels talents. Aussi la récente exposition de nos clubs a fort intéressé nos visiteurs. Nous donnons à l'appui la liste des points conservés de l'inspection et de l'exposition:

2ème année: 1, Lucien Carrière, 95½; 2, Gabrielle Deslauriers, 94½; 3, Joseph Lord, 89; 4, Louise Bédard, 87; 5, Isidore Dandeneau, 84½; 6, Gérard Tétrault, 84½; 7, Alphonse Deschênes, 84; 8, Irène Bocan, 83; 9, Denis Henri, 82½; 10, Maurice Gauthier, 82; 11, Emilien McCarthy, 81; 12, Marguerite Boily, 80½; Napoléon Gagnon, 77½; 14, Albert Vielfaure, 74; 15, Fabien Saint-Laurent, 73½; 16, Wilfrid Boily, 72½; Alphonse Bouquet, 71; 18, Louise Ernaud, 70½; 19, Alix Simard, 69½; 20, Maurice Bellerive, 45.

Moyenne: 79½.

1e année: 1, Gertrude Tétrault, 94½; 2, Marguerite Savard, 93; 3, Edmond Bocan, 92½; 4, Patrice McCarthy, 92; 5, Alphéda Lord, 82; 6, Thérèse Dandeneau, 80; 7, Lucille Tétrault, 82½; 8, Noémie Deslauriers, 76; 9, Paul-Emile Savard, 72; 10, Thérèse Boily, 67½.

Moyenne: 85.

Faut-il continuer ou s'arrêter après ce commencement? L'an prochain nous aurions nos trois années qui forment le cours gradué du Département d'Agriculture avec diplôme aux vainqueurs. Nous aurons donc dix gradués. Bon succès et nos remerciements à notre dévoué M. J. Lafrance!

LETELLIER

Inauguration de l'Hydro

Notre village est maintenant illuminé par la lumière électrique. Plusieurs lumières dans les rues facilitent la circulation le soir. Toutes les maisons d'affaires et un bon nombre de maisons privées profitent de cette grande amélioration.

Un bon nombre de citoyens sont allés assister à la fête d'inauguration du service de l'Hydro qui a eu lieu à Morris mercredi le 18. Le choeur Ukrainien de Winnipeg exécuta des chants et danses; il y eut aussi un programme de jeux.

Miles Dorothée Augert, Gabrielle Bruyère et Aurore Sauvette remportèrent des prix aux courses; notre équipe de tire-au-câble atteignit les finales, mais dut s'avouer vaincue par l'équipe de Hornbeam.

Notre préfet, M. Narcisse Breton, adressa la parole, à la suite du premier ministre et autres membres du cabinet provincial.

Route et pont

Les journaux nous ont annoncé l'exécution d'un programme de construction de bonnes routes et de ponts dans notre district prochainement.

Grande route gravelée de Morden à Sprague, traversant la rivière Rouge à Letellier, où un pont doit remplacer le traversier en usage depuis un grand nombre d'années.

Ces améliorations seront accueillies avec joie, car elles répondent à des besoins qui se font sentir depuis longtemps; le travail qu'elles procureront à nos ouvriers, même à nos fermiers qui ont souffert de grands dommages à leurs récoltes, aidera grandement notre population.

Il ne faut pas oublier que nous sommes en campagne électorale; soyons prudents. Espérons que ces projets ne seront pas des bulles de savon qui éclateront aussitôt après les élections!

Naissance

Joseph-Robert-Bruno, né à l'hôpital de Saint-Boniface le 29 août, enfant de Daniel Arnaud et de Marie-Paule Sauvette, baptisé le 9 septembre. Parrain et marraine M. et Mme L.-E. Arnaud, grands-parents de l'enfant.

* * *

MM. René Jutras et Jean Dumoulin, Richard Hogue et Charles Cadieux sont allés poursuivre leurs études à l'Université et au Collège Agricole.

* * *

M. et Mme J. Roy, de Gary, Ind., visitent leurs parents de Letellier et de Saint-Jean-Baptiste.

Mort de Mme Gustave Provencher

Nous apprenons la mort de Mme Gustave Provencher, née Françoise Dumas, de Montmartre, Sask., survenue à l'âge de 29 ans et 8 mois, après une courte maladie. La défunte laisse dans le deuil: son époux, le Dr Provencher; son père et sa mère, M. et Mme Thomas Dumas, d'Outremont; quatre frères: Raymond, Jacques, Roger et Jean; trois soeurs: Gertrude, Berthe et Jacqueline.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Nos sympathies à la famille.

L'évaluation des récoltes

OTTAWA — Les statisticiens des divers pays de l'Empire britannique réunis à Ottawa en conférence, constatent la nécessité d'établir l'uniformité du mesurage des récoltes d'après l'unité de masse, tantôt d'après l'unité de capacité. Le Canada, l'Australie et les Etats-Unis emploient le boisseau au poids standardisé de 60 livres. Dans d'autres pays, comme en France, on calcule en quintal. Les statisticiens sont d'avis que chaque pays peut continuer à faire les évaluations d'après les unités de mesure en vigueur, mais recommandent l'établissement d'une unité internationale en laquelle on pourrait convertir toutes les autres mesures.

Les bons effets de la trêve

Grâce à la protection qui leur est accordée dans les Parcs Nationaux les animaux sauvages apprennent à ne plus craindre l'homme. C'est ainsi que tout dernièrement à Jasper Park Lodge deux américains en train de jouer une partie de golf entendirent du bruit dans le bois voisin. S'étant approchés ils virent un castor qui, après avoir abattu un arbre, se préparait à le traîner jusqu'à sa cabane. Comme il semblait avoir un peu de difficulté, leur "caddie" apporta un bout de l'arbre et avec son aide le castor put transporter son fardeau jusqu'au lac tout proche. Il n'y a pas longtemps encore ce castor aurait fui à toutes jambes dès qu'il aurait senti l'odeur de l'homme.

Il y a cent ans et aujourd'hui

Sainte-Foy écrit dans la "Presse": Nous avons sous les yeux un document aussi ancien que complet, qui date de 1835, qui nous démontre que l'on s'occupait très sérieusement de ce problème du chômage voilà cent ans. Ce document est le rapport d'un comité spécial de l'Assemblée Législative "nommé pour s'enquérir des causes et de l'importance de l'émigration qui a lieu tous les ans du Canada aux Etats-Unis. On voit que cette émigration avait lieu "tous les ans". Ce n'est donc pas de nos jours une affaire bien nouvelle, pas plus que le chômage, puisque le même comité rapportait que l'une des causes, la principale cause même de l'émigration, était le manque de travail: le chômage, quoi!

LE CHANGE

21 septembre

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis 15-16 p.c. prime

Franc français	0.0663
Belga belge	0.1713
Livre anglaise	4.9607
Lire italienne	0.0820
Mark allemand	0.4024
Peseta espagnole	0.1367
Australie	3.9530
Suisse	0.3296

LE MARCHE

21 septembre

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.00—$2.75
Bouvillons, au-dessus de 1,050 lbs.	
Bons et de choix	$4.25—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.00—$2.75
Génisses—	
Bons et de choix	$3.25—$4.50
Moyennes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.00
Veaux engraissés—	
Moyens	$6.00—$7.50
Bons	$4.50—$5.50
Vaches—	
Bonnes	$2.25—$2.75
Moyennes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.40—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.25—$3.75
Ordinaires	$1.50—$3.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$1.50—$2.75
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Pesant et de choix	$5.00—$6.50
Ordinaires et moyens	$2.50—$4.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$8.00
Bouchers—Escompte, de $1 par tête	
Pesants	$7.50
Très pesants	$7.50
Légers et maigres	$7.50—$8.25
Truies No 1	$7.50
Truies No 2	$6.50—$6.85
Inférieurs	$5.00—$5.50
Verrats	$2.50—$4.00
Agneaux—	
Du printemps	$5.00—$5.25
Ordinaires	$3.50—$4.50
Moutons—	
Bons pesants	$1.50—$1.75
Bons poids moyen	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.25

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	20½
Crème—	
Table	.39
Spécial	.37
No 1	.35
No 2	.32
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, gros, la douz	.33
Grade A, moyens, la douz	.31
Grade B, la douz	.27
Grade C	.25

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Le sac de 98 livres — $3.20

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation— Prix de détail	
Son. La tonne	$21.00
Moulée. La tonne	$23.00
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$3.50
Pommes de terre (F.O.B., Winnipeg)	
Gros — Pommes de terre nouvelles du Manitoba.	
Sac de 90 lbs.	.40
Détail — Pommes de terre nouvelles.	
Sac de 90 lbs.	.45

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

[illegible], EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. 92 [illegible]

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Septembre	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21
BLE						
Nord No 1	91½	94½	93½	96½	95½	94½
Nord No 2	88½	91½	90½	92½	92½	91½
Nord No 3	84½	87½	86½	89½	88½	87½
No 4	79½	83½	81½	84½	84½	83½
No 5	71½	74½	73½	76½	75½	75
No 6	66½	66½	62½	66½	65½	65
Fourrage	52½	53½	47½	47½	49½	48
Sur voie net	90½	92½	92½	94½	93½	93
No 1 Durum	90½	89½	89½	91½	90½	90
No 2 Durum	80½	83½	82½	85½	85½	85
No 3 Durum	72½	75½	74½	77½	77½	77
Inférieur Nord 1	89½	92½	91½	94½	93½	92½
Inférieur Nord 2	86½	89½	88½	90½	90½	89½
Inférieur Nord 3	81½	84½	83½	86½	85½	84½
Charbonneux 1	85½	88½	87½	90½	89½	89
Charbonneux 2	82½	85½	84½	87½	86½	86
Charbonneux 3	77½	80½	79½	82½	81½	80½
Rej. Nord 1	78½	82½	80½	83½	82½	82
Rej. Nord 2	76½	79½	78½	81½	80½	80
Rej. Nord 3	74½	77½	76½	79½	78½	77½
Printemps 1	82½	86½	85½	88½	87½	87
Printemps 2	81½	84½	83½	86½	85½	85
Printemps 3	79½	82½	81½	84½	83½	83
AVOINE						
C.W. No 2	36½	37½	36½	37	36½	35½
C.W. No 3	31½	33½	31½	33½	32	31½
Fourrage No 1	30½	31½	30½	31	30½	29½
Fourrage No 2	27½	29½	27½	28	27½	26½
Fourrage Mél.	24½	26½	24½	24½	25	23½
Sur voie net	36½	35½	36½	36½	36½	33½
ORGE						
C.W. No 3	37½	39½	37½	39½	39½	39½
C.W. No 4	34½	35½	34½	35½	35½	35½
C.W. No 5	32½	33½	32½	33½	32½	32½
C.W. No 6	30½	32½	31	32½	31½	32
Sur voie net	35½	37½	36	37½	36½	37
LIN						
C.W. No 1	132½	137½	138½	142½	142½	144½
C.W. No 2	129½	132½	134½	140	140	141
C.W. No 3	117	122	123	128	128	129
C.W. No 4	111	116	117	122	122	122
Sur voie net	132½	137	138	143	143	144
SEIGLE						
C.W. No 2	40½	43½	42	44½	43½	43½
C.W. No 3	37½	40½	38½	40½	40	39½
C.W. 2 rej.	36½	37½	37½	38½	37½	37½
C.W. No 4	35½	36½	36½	38½	38	37½
Ergot. rej. X	33½	36½	36½	37½	36½	36½
Sur voie net	40½	43½	41½	43½	42	42½

OPTIONS—WINNIPEG

	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21
BLE						
Oct.	90½	93½	92½	95½	94½	94
Déc.	91½	94½	93½A½	96	95½	94½
Mai	94½	97½	96½	99½	99½	98½
AVOINE						
Oct.	32½	34½	32½	33½	33	32½
Déc.	28½	30½	29½	30½	30½	30½
Mai	31	32	31½	32½	32½	32½
ORGE						
Oct.	36½	39½	37	38½	37½	38
Déc.	36½	39½	37½	39½	38	38½
Mai	39½	41½	39½	41½	41½A½	41
LIN						
Oct.	132	136	139	144	144	145
Déc.	132	137	137½	142	143	144½
Mai	135½	140½	142½	147½	147	149½
SEIGLE						
Oct.	41½	44½	42½	45½	44	44½
Déc.	42½	45½	43½	45½A½	45½	45
Mai	46½	49½	47½	49½	49½	49½

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

Un Voyage au Manitoba

Il y a 60 Ans

Par H. de La MOTHE

Numéro 8

(Suite)

Il nous reste à parler des feux de prairies, favorisés par les sécheresses persistantes de l'automne, qui transforment en un océan de feu [illegible] et jaunit le tapis vert émaillé de fleurs qu'on admirait en juin et juillet. Qu'un Indien, qu'un chasseur laisse tomber une étincelle de son briquet, que le vent emporte loin du foyer d'un bivouac un brin de paille en combustion, et des milliers d'hectares seront en quelques heures dévastés par la flamme.

Malheur au voyageur surpris dans la plaine par ces vagues brûlantes, s'il n'a pas eu la présence d'esprit [et] les moyens d'allumer immédiatement un contre-feu. Quant aux bestiaux, aux chevaux surtout, qu'une sorte d'étonnement stupide semble empêcher de fuir, c'est par milliers qu'il faut compter chaque année ceux dont les propriétaires ne retrouvent que les os carbonisés gisant sur le sol dénudé des prairies.

Des pénalités sévères ont été édictées au Manitoba et ailleurs contre les auteurs, volontaires ou par imprudence, de ces vastes incendies. Mais, mieux que toutes les lois possibles, le morcellement des terres de culture et l'emploi chaque jour plus fréquent des faucheuses mécaniques, [illegible] de l'épais manteau de foin qui servait d'aliment à la flamme, sont appelés à supprimer, dans un avenir prochain, cette dernière cause de ruine, au moins dans le voisinage immédiat des régions colonisées.

Maintenant que nous avons essayé d'exposer, sans parti pris, les avantages et les inconvénients du district de la Rivière Rouge, examinons, à l'aide de chiffres précis, la valeur que représente pour le peuple canadien l'immense contrée qui formait, sous l'administration de la baie d'Hudson, le département du Nord-Ouest.

Ce territoire, qui s'étend du quarante-neuvième parallèle à la mer Glaciale, du quatre-vingt-dixième degré de longitude occidentale (méridien de Greenwich) aux Montagnes-Rocheuses, comprend environ dix-huit cent mille milles carrés, ou quatre cent soixante-cinq millions d'hectares. Mgr Taché, dans son Esquisse, que ses compatriotes ont parfois accusée de pessimisme, mais dont j'ai été à même de vérifier sur bien des points la remarquable exactitude, en retranche tout d'abord les deux tiers pour ce qu'on appelle les Barren Lands, terres glacées, désolées, rocheuses et dénuées de végétation arborescente, destinées, selon toute vraisemblance, à rester le domaine des Indiens pêcheurs, des Esquimaux et des chasseurs de fourrures. Un fait curieux qu'il signale, c'est qu'une diagonale tirée de l'extrémité sud-est du pays, c'est-à-dire de la région des petits lacs jusqu'au mont Trafic, situé vers l'intersection du soixante-quatrième degré de latitude nord avec le cent vingt-huitième méridien à l'ouest de Greenwich, sépare à peu près exactement la portion utilisable du pays de celle qui est et restera probablement stérile.

Dans la première portion elle-même il y a lieu, suivant lui, de distinguer trois parties bien distinctes: le désert, la prairie, la forêt.

1e Le désert, zone sans pluies, continuation de la région de même nature existant aux Etats-Unis, qui pénètre sur le territoire britannique au point d'intersection du quarante-neuvième parallèle avec le centième degré de longitude, s'avance, en suivant une direction générale nord-ouest, jusqu'à la rencontre du cinquante-deuxième parallèle et du cent troisième degré de longitude, et se replie ensuite vers le sud jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses, formant, dit l'Esquisse sur le Nord-Ouest, une superficie d'au moins soixante mille milles carrés (quinze millions cinq cent mille hectares). Il y a là un désert, un désert immense. Ce désert n'est sans doute pas un Sahara, une plaine de sable mouvant tout à fait desséchée; il est néanmoins parfaitement impossible de songer à y former des établissements considérables. Presque partout un sol aride ne voit croître que le foin de prairie (Systeria dyctaloïdes). Une petite lisière de sol d'alluvion règne le long des cours d'eau qui sont à sec durant presque toute l'année.

"Le foin de prairie offre un excellent fourrage. Non-seulement le bison en fait ses délices, mais les chevaux et autres bêtes de trait en sont très friands. Cette herbe, haute à peine de six pouces, dont les plants sont espacés de façon à laisser voir partout le sol sablonneux ou le gravier, où elle croît, conserve sa saveur et sa force nutritive, même au milieu des rigueurs de l'hiver, au point que quelques jours en ces singuliers pâturages suffisent pour remettre en bon état des chevaux épuisés par le travail. En dehors de cet avantage et du gibier qui s'y trouve, je ne connais rien dans cette immense plaine qui puisse attirer l'attention des économistes. L'oeil fatigué cherche en vain un rivage à cet océan de petit foin. Le voyageur altéré soupire en vain après un ruisseau ou une source où il puisse étancher sa soif. Le ciel, aussi sec que la terre, refuse presque constamment ses rosées et pluies bienfaisantes. Cette sécheresse de l'atmosphère ajoute à l'aridité du sol; certains endroits, dont la formation géologique semblerait favorable à la végétation, ne produisent pas plus que les points naturellement stériles. A travers ce désert, on voyage des jours, des semaines, sans apercevoir le moindre arbuste. Le seul combustible au service du voyageur et du chasseur est le fumier du bison, que nos métis appellent bois de prairie. Puis ce désert a ses hivers, hivers rigoureux, aux vents violents, à la température souvent au-dessous de trente degrés centigrades."

2e Les prairies, d'étendue à peu près égale à celle du désert, s'appuient d'un côté sur celui-ci, de l'autre sur la région des forêts. Elles sont susceptibles de culture; mais la colonisation n'y pourra marcher qu'à pas lents, de conserve avec le reboisement. "Vue à la saison des fleurs, la prairie est vraiment admirable, émaillée comme elle l'est de couleurs diverses sur son fond de verdure. Malheureusement cette région si belle, surtout quand elle se transforme en prairie ondulée (rolling prairie), participe — au moins dans son état actuel — à quelques-uns des inconvénients du désert. Les vents contraires s'y livrent de rudes combats qui aboutissent à de brusques sautes de température, à des averses d'énormes grêlons. Aussi, à l'exception de la haute Saskatchewan où le voisinage des Montagnes-Rocheuses assure une partie de l'approvisionnement de bois nécessaire aux futurs établissements, à l'exception des vallées situées comme celle de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine à proximité de la lisière des forêts, il n'existe point — pour le moment du moins—dans le reste des plaines les éléments nécessaires à l'établissement de colonies prospères."

3e Vient enfin la forêt, comprenant de nombreuses clairières créées par l'incendie. Cette région couvre une surface de près de cent vingt-cinq millions d'hectares, dont près d'un quart pourrait être avantageusement utilisé pour la culture. Les bois sont loin d'y être aussi beaux, aussi précieux qu'au Canada; ils n'en offrent pas moins d'immenses ressources aux premiers colons qui s'établiront dans le voisinage.

En résumé, nous trouvons dans l'ancien département du Nord-Ouest près de cinquante millions d'hectares —l'étendue de la France—susceptibles de culture dans un avenir plus ou moins rapproché. Si l'on réfléchit que ces cinquante millions d'hectares cultivables sont adossés à près de quatre-vingt-cinq millions d'hectares de forêts; qu'ils avoisinent, en outre, quinze millions de terres impropres à la culture, mais éminemment favorables à l'élevage en grand du bétail (le désert); qu'ils ont devant eux une superficie égale à près de six fois la France (trois cents millions d'hectares) de territoires de chasse, où des facilités de communication parviendront peut-être à créer une certaine activité industrielle par la découverte et l'exploitation des divers minerais que recèlent les roches primordiales du terrain Laurentien; on ne trouvera pas exagérée la fixation du chiffre de population que peut faire vivre la région du Nord-Ouest britannique à cinquante millions d'habitants à peu près, — en prenant des portions centrale et méridionale de la Russie d'Europe, situées à peu près sous la même latitude et dans les mêmes conditions de climat et de production. Ajoutez à cela les cent millions d'hectares des deux Canadas et des provinces maritimes, les immenses régions, encore inexplorées pour la plupart, de la terre de Rupert et du Labrador, au nord de la Hauteur-des-Terres, et l'on arrivera aisément au chiffre de cent millions d'êtres humains pour la population future de l'Amérique anglaise du Nord. Si notre race maintient, vis-à-vis de ses rivaux anglo-saxons, les proportions numériques d'aujourd'hui, c'est une nation néo-française de quarante millions d'âmes qui prospérera un jour au nord des grands lacs et du quarante-neuvième parallèle, si même, d'ici là, la loi mystérieuse qui préside aux migrations des peuples ne déplace point l'équilibre au profit de la race la plus féconde et la plus septentrionale.

De telles destinées valent bien la peine qu'on y songe et qu'on détourne un moment les yeux de cette Europe vieillie, où l'étendue si restreinte de notre territoire et le taux d'accroissement si faible de notre population semblent nous condamner désormais à un rôle essentiellement secondaire.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

L'assemblée générale tenue après la grand'messe, dimanche dernier, avait pour but de décider des différentes organisations de l'année. Tout d'abord, l'opinion des paroissiens n'a pas été favorable à un bazar et le projet a été mis de côté. Le Père Curé a fait ensuite la contre-proposition suivante: Former parmi les dames et les demoiselles, et aussi parmi les messieurs et jeunes gens, des groupes de cinq. Ces groupes de cinq devront, par toutes organisations, trouver le montant de $25.00, c'est-à-dire que chacun devra fournir dans son groupe $5.00. Que le groupe ou chaque personne fasse une partie de cartes, une rafle, un thé, un stag, selon son initiative. Mme O. Roy a secondé chaleureusement cette motion du Père Curé et l'assemblée générale a approuvé ce nouveau projet. Le but à réaliser dans cette organisation est $2,000.00. La Commission scolaire constitue le comité central et peut s'adjoindre qui elle veut pour faciliter le travail. Le premier travail du comité central devra, en premier lieu, nommer 80 chefs d'équipes, lesquels s'adjoindront quatre autres personnes de son entourage pour constituer les groupes de cinq. Ce qui fera le beau résultat de voir à l'oeuvre 400 personnes enthousiastes, décidées à tout prix à réaliser la somme indiquée. L'assemblée générale s'est montrée des plus favorables au plan parce qu'elle entrevoit que le montant est plus facilement réalisable et bien moins onéreux qu'un bazar.

L'assemblée a aussi témoigné à Mme O. Roy sa très vive gratitude lorsque le Père Jubinville a annoncé qu'elle se chargeait d'organiser une série de huit parties de cartes, avec l'intention de réaliser la somme rondelette de mille dollars. Les paroissiens connaissent parfaitement le savoir faire et la bonne volonté de Mme Roy et sont certainement prêts à lui prêter main-forte dans cette entreprise gigantesque. Nous ne savons trop comment la remercier et lui garantir une fois de plus le généreux concours de tous.

Parties de cartes

Les Dames de Sainte-Anne ont ouvert le feu et ont pris charge de la première partie de cartes qui a eu lieu dimanche soir. Ces parties continueront tous les dimanches. Le mouvement est lancé et les résultats, à en juger par la première, seront très consolants.

Résultats: Whist: Dames, Mme J. Louis, 165. Messieurs, Père Dumault, 142. Pool, M. Leveillé, 165, J. Chouinard, 165. Bridge: Honneurs, M. J.-H. M. Leveillé, 1265. Entrée, Mme Louise Thibault.

La partie de cartes de dimanche prochain est organisée par la Chorale. Les prix sont des plus attrayants. Pour le whist, 1er prix, $5; 2e prix, $2; 3e prix, $1. Pour le Bridge, prix, $2. Prix d'entrée, $1. Venez en foule!

* * *

Club sportif

Les jeunes sont à l'oeuvre. Admirables de dévouement, ils sont même enthousiastes, car ils entrevoient sous peu la fin de leurs labeurs. Il ne sera pas long maintenant avant que nos jeunes de langue française à Winnipeg aient leur local au complet bien à eux. En plus d'une grande variété de jeux, ils auront à leur disposition une bibliothèque et salle de lecture, les bureaux du comité, la salle de réunions, les salles du Cercle Dramatique, le gymnase, etc., etc.

Les jeunes sont actuellement à finir le sous-sol. Ils commenceront probablement cette semaine les travaux au second étage. Holà! les jeunes, le pire est fait. Encore un coup de coeur et tout sera dit. Vous serez chez vous et vous aurez un local des mieux aménagés de la ville. La Providence vous a certainement gâtés en plaçant à votre disposition un édifice aussi avantageux et aussi splendide. Allons de l'avant, les gens!

WINNIPEG

Les Dames du Sacré-Coeur ouvrent une école privée à Winnipeg

Les Dames du Sacré-Coeur viennent d'établir une maison de leur communauté à Armstrong Point. Elles y tiendront une école privée pour jeunes filles qui sera ouverte officiellement le 1er octobre. La supérieure est Mme Seymour, qui vient du couvent du Sacré-Coeur à Halifax.

La communauté des religieuses du Sacré-Coeur de Jésus fut fondée à Paris, en 1800, par sainte Madeleine-Sophie Barat. Elle compte plus de 150 maisons dans les différentes parties du monde. La maison mère est à Rome. Venues au Canada en 1842, les Dames du Sacré-Coeur y ont des établissements au Sault-au-Récolet, à Montréal, à Halifax et à Vancouver. Elles ont aussi de nombreuses maisons aux Etats-Unis.

Tableaux d'artistes français à la Galerie des Arts de l'Auditorium

Une soixantaine de tableaux d'artistes français modernes sont actuellement exposés à la Galerie des Arts de l'Auditorium. On y voit des oeuvres de Matisse, Picasso, Chirico, Redon, Kisling, Dufy et Derain, pour l'époque la plus récente. Le XIXe siècle est représenté par Manet, Renoir, Degas, Monet et Cézanne. Cette exposition est tout à fait remarquable et mérite d'être vue.

La Galerie est ouverte tous les jours de 2 h. 30 à 6 h. de l'après-midi; le soir, sauf le samedi, de 7 h. 30 à 9 h. 30.

Thé chez les Dames de Sainte-Anne

Le thé donné à la demeure de Mme P.-A. Talbot, le 17 septembre, par les Dames de Sainte-Anne de la paroisse du Sacré-Coeur, a remporté un succès très satisfaisant.

Le salon et la salle à manger étaient décorés de fleurs d'automne. Un bouquet de fleurs de jardin variées et des chandeliers jaunes ornaient la table du thé.

Mmes P.-A. Talbot et L. Provost recevaient les invitées.

Mesdames Jean-J. Daoust, Henri Painchaud, Philippe Guertin, J.-B. Burgoyne, J.-B. Lauzon et L. Provost aidées de Mmes Paul La Flèche, Georges M. La Flèche et J.-A. Rhéaume ont servi le thé et les glaces. Mmes G. La Flèche et J.-A Rhéaume étaient les organisatrices du thé. Mme H. Bédard recevait les offrandes.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

Nos sympathies à notre frère R.-A.-L. Mercier, Syndic, à l'occasion de la mort de son père. Aussi à notre frère Charland Prud'homme, chancelier, à l'occasion de la mort de sa mère dont le service funèbre a eu lieu à Saint-Boniface.

* * *

Celui qui dicte ces lignes regrette n'avoir pu participer à la visite à nos frères de Lorette et des environs. Un bon nombre ont eu le plaisir d'être reçus "royalement," dit-on. Le frère Raphaël Arpin et son comité se sont dépensés pour rendre cette visite mémorable. Nous leur en sommes très reconnaissants. Le temps a été très beau ce jour-là et tous sont revenus enchantés.

Que l'on n'oublie pas l'assemblée régulière de jeudi, 26.

PETITES NOTES

Nous sommes heureux de saluer le retour du Dr Jean-A. Bourgouin, qui revient des Etats-Unis où il a suivi des cours de perfectionnement pour les maladies du rectum et des voies urinaires. Notre distingué compatriote est prêt à recevoir sa clientèle à son bureau, 320, Medical Arts Building.

Pas de Crédit social pour la Nouvelle-Zélande

WELLINGTON, Nlle-Zélande— Le premier ministre G.-W. Forbes a nié la rumeur qui voulait qu'une course soit commencée entre la province d'Alberta et la Nouvelle-Zélande "pour adopter le système de crédit social du major Douglas."

La théorie du major Douglas, dit M. Forbes, n'est appuyée que par un petit nombre de partisans en Nouvelle-Zélande "car le peuple a trop de bon sens pour s'intéresser à les théories qui ont été répudiées par tous les économistes de renom du monde."

Le nombre des électeurs au Canada

OTTAWA — Plus d'un tiers des 5,948,503 dont les noms sont inscrits sur la liste préparée au cours de l'hiver dernier pour la prochaine élection fédérale demeurent dans l'Ontario. Cette province compte à elle seule 2,172,586 électeurs qualifiés pour voter le 14 octobre prochain.

L'Ontario et Québec renferment à elles deux beaucoup plus de la moitié de l'électorat canadien — 3,747,120 pour être exact. Le total des électeurs dans Québec est de 1,574,120.

La Saskatchewan vient au troisième rang avec une liste de 443,484, puis c'est la Colombie-Anglaise avec 382,120 électeurs.

Le Manitoba en renferme 371,304. On s'attend à ce que comme résultat d'une revision, quelques milliers de votants s'ajoutent à ceux déjà inscrits dans le Manitoba et la Saskatchewan.

Dans l'Alberta il y a 388,896 noms sur la liste fondamentale.

Les trois Provinces Maritimes comptent un total de 586,144 électeurs, répartis comme suit:

Nouvelle-Ecosse—308,738.
Nouveau-Brunswick—229,162.
Ile du Prince-Edouard—58,274.
Le Yukon a 1,982 électeurs.

Que doit-on faire des déchets du jardin

Il y a dans tous les jardins une quantité assez forte de déchets, sous forme d'herbes, et de tiges, et de feuilles de fleurs et de légumes, qui sont généralement brûlés ou enlevés, et cet enlèvement est une perte pour le jardin.

La plupart de ces déchets sont organiques, c'est-à-dire qu'ils se composent principalement de matières carbonacées, tirées de l'acide carbonique de l'air, de l'eau du sol et des principes fertilisants dissous dans cette eau. Lorsqu'elles sont pourries, ces matières forment de "l'humus"; l'humus est une masse de matière organique qui a perdu en grande partie sa structure fibreuse. Ces matières sont utiles pour le sol, parce qu'elles lui apportent de l'azote et d'autres éléments fertilisants et qu'elles exercent une action bienfaisante sur sa texture.

C'est chose très simple que de faire pourrir des déchets végétaux. On n'a qu'à faire un tas compact, que l'on humecte de temps à autre pour activer la pourriture. Au bout de quelques mois, ces matériaux sont en bon état pour être épandus sur le sol et enfouis à la charrue ou à la bêche.

A cette époque les matériaux plus grossiers, comme les déchets de choux et les tiges ligneuses, peuvent être séparés et brûlés et on en distribue les cendres sur le sol du jardin.

Un meilleur système, si l'on a du fumier, est de former un compost de fumier et de déchets végétaux. On le fait en mettant les déchets et le fumier par couches alternatives, et on tasse et on arrose le tas pour le rendre compact. Les végétaux ainsi mis en compost pourrissent plus rapidement.